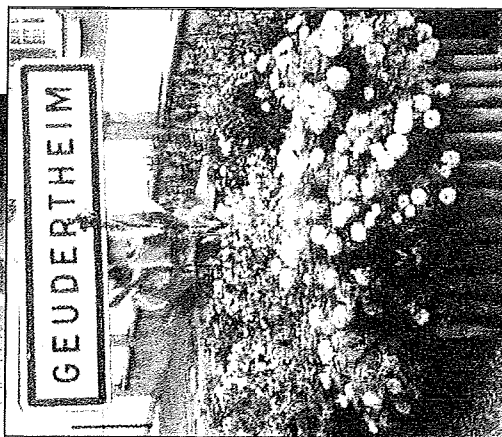
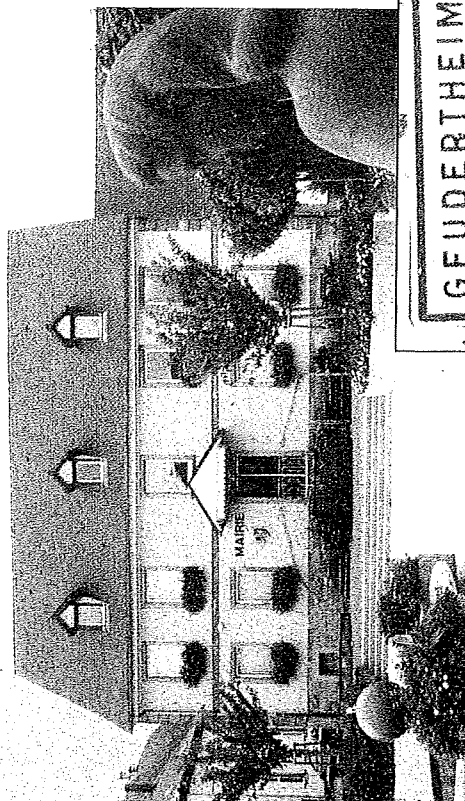


LA VIE DE NOTRE COMMUNE

EDITION 2001 - N° 15

JOURNAL D'INFORMATION DE 67170 GEUDERTHEIM



La Commission d'Information
a le plaisir de vous présenter
la nouvelle formule de votre
traditionnel Bulletin Municipal !

Ce quinzième numéro
est le 1^{er} du 3^{ème} Millénaire !

Bonne lecture à tous !

Sommaire détaillé

LE MOT DU MAIRE

LE TROMBOSCOPE des élus du Conseil Municipal

NOUVEAUTE : ARRET SUR IMAGES

ANNIVERSAIRES : Les doyens d'âge de notre village à l'honneur

LA FORET : bilan et analyses après la tempête de décembre 1999

VIE SOCIALE :

Toutes nos félicitations : Anniversaires ; Anniversaires de Mariages
Carnet de Famille : les naissances, mariages et décès en 2001

INFORMATIQUE :

L'ADSL bientôt à Geudertheim ?

Des surfers en culottes courtes : l'Ecole connectée à Internet

NOUVEAUTE : deux pages ouvertes aux parents d'élèves

VIE QUOTIDIENNE : Infos Santé ; Infos Pratiques ; Numéros indispensables

NOUVEAUTE : votre journal ouvre ses pages à Internet : adresses utiles

COMMERCES :

Du nouveau à la boulangerie et au restaurant "Waldeck"

L'entreprise Friedrich : métallier de père en fils depuis plus d'un siècle !

Le Football Club de Geudertheim en Division 1 : retour sur un exploit

EDITION 2001 du Guide des Associations de Geudertheim

PORTRAIT : Sandrine GAUPP, une fille du village réussit aux Etats-Unis

INTERVIEW EXCLUSIVE de Jennifer WOLFF, grande championne de GRS

L'EURO

L'EURO S'AMUSE : une page de jeux qui a pour thème la nouvelle monnaie

INFOS, LOIS ET CITOYENNETE : incivilités et dégradations : des agissements impardonnables

DITES LE AVEC DES FLEURS : Les résultats du concours 2000/01 ; La Commune distinguée

AMENAGEMENT DU VILLAGE : un bref coup d'oeil sur le programme de voirie réalisé et à venir

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Quelques décisions du Conseil Municipal

Du POS au PLU : ce qui va changer

EN BREF

LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE

RECIT HISTORIQUE : Noël 1944 à Tambow : Georges Roser témoigne

VOEUX DE FIN D'ANNEE

LE CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2002

SOMMAIRE

2

3

4

5

6 et 7

< NOUVEAUTE ! >



Retrouvez dans cette édition
le tromboscope des élus
du Conseil Municipal - page 3

CAP SUR L'EURO !

Dossier spécial de 4 pages pour vous familiariser
avec la monnaie du 21^{ème} Siècle - pages 32 à 35

LA FORET APRES LA TEMPETE



Bilan définitif et analyses... pages 6 et 7

LE SPORT A GEUDERTHEIM

Le FCG en 1^{ère} Division :
un exploit commenté page 24



Une enfant du village !



Jennifer Wolff, grande championne de GRS,
a ses racines à Geudertheim.

Interview exclusive d'une fille
pas comme les autres... pages 30 et 31

BUDGET MUNICIPAL

Retrouvez les informations habituelles
en pages 46 à 49



La Vie de Notre Commune

Président délégué de la Commission d'Information : Jean HAMM, Maire Adjoint
Membres de la Commission : Anne ARNOCAST, Claude FERNANDES, Stéphanie REYER,
Nicolas HAMM, Alfred JUNG, Jacques MARNOCH, Alain RIVER, Noël ROTH,
Roland SELLO
Maquette, traitement graphique, retouche de dessin assistée et P.A.O. : N. HAMM

Merci aux auteurs... elles se reconnaîtront

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Cette première année du 3^{ème} millénaire a connu bien des événements extraordinaires sur le plan mondial. Les efforts de paix sont difficiles après les ravages du terrorisme.

En ce qui concerne notre village les événements sont heureusement moins dramatiques. Au printemps dernier vous avez élu vos conseillers municipaux pour la période 2001 - 2007. Le trombinoscope du présent bulletin leur est consacré.

Sur le plan sportif notre sympathique FCG a réussi la montée en 1^{ère} division où il figure d'ailleurs dans le groupe de tête.

Une star est née - Jennifer Wolff - dont les parents sont tous deux de Geudertheim. Jennifer a atteint les sommets de la GRS. Nous sommes fiers d'elle et lui souhaitons de poursuivre sa brillante carrière.

Le bulletin 2001 est si riche et diversifié que mon édito ne peut tout mentionner. Vous y trouverez toutes les rubriques traditionnelles : vie sociale, associative, économique. Une page a été ouverte aux parents d'élèves.

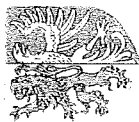
En matière de travaux d'aménagement nous en sommes à présent à la remise aux normes de nos bâtiments publics : les installations électriques de l'école et de la salle polyvalente ont été révisées. Une salle informatique a été aménagée à l'école. En ce qui concerne la révision du POS, qui deviendra PLU, les nouvelles sont moins bonnes car les délais vont s'allonger.

Vous constaterez que la régénération de notre forêt exige un suivi attentif et un effort financier important pour un résultat qui ne sera visible que par les générations futures. Mais il est de notre devoir et c'est notre volonté de faire cet effort.

En cette fin d'année les vedettes traditionnelles que constituent les fêtes de fin d'année sont concurrencées par l'arrivée de l'Euro dans nos poches. Des explications utiles vous sont fournies.

Je vous souhaite bonne lecture et vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la Nouvelle Année.

Votre Maire
Erwin FESSMANN



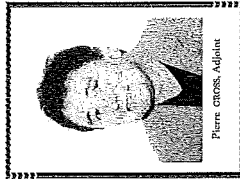
LE CONSEIL MUNICIPAL DE GEUDERTHEIM



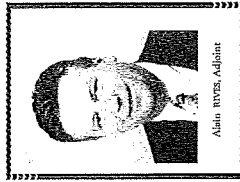
Erwin FESSMANN, Maire



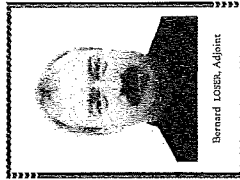
Jean HAMM, Adjoint



Pierre GROSS, Adjoint



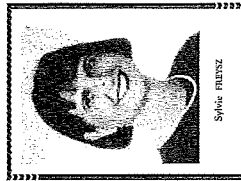
Alain RIVES, Adjoint



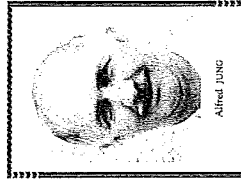
Bernard LOEBER, Adjoint



Christian FESSMANN



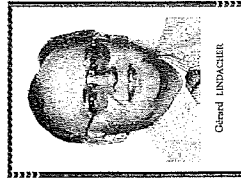
Sylvie BUENZ



Alfred JUNG



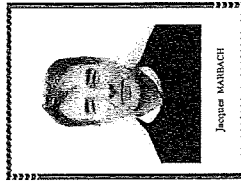
Diller KNIPPER



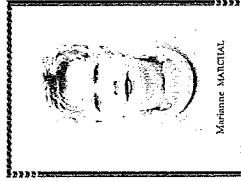
Gerd LINDACHER



Patrick LUTZ



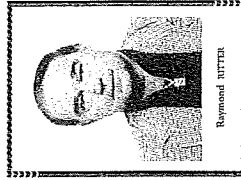
Jacques MAIBACH



Marianne MARTCHAL



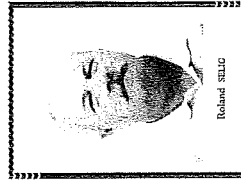
Albert MÜHL



Raymond RITTER



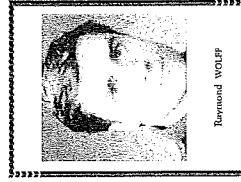
René ROTHER



Roland STILO



Michel URBAN



Bernard WOLFF



Arrêt sur images

MAI ...

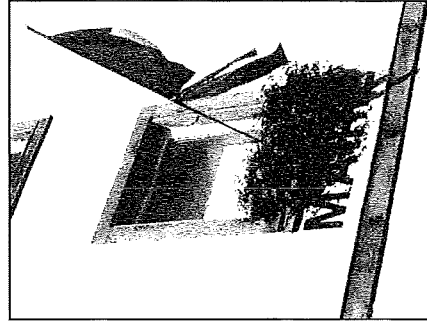


Une fête réussie : les habitants de la Rue de la Paix se retrouvent à l'occasion d'une soirée sympathique. C'est tout le quartier qui est en ébullition et le prétexte est tout trouvé : le "Racing" remporte ce soir-là la Coupe de France. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

SEPTEMBRE ...

Le drapeau tricolore est en berne à la Mairie...

Le village marque ainsi son soutien aux familles des victimes des attentats du 11 septembre 2001 au World Trade Center à New-York, à l'instar de la nation française et d'une majorité de pays européens.



80 ANNIVERSAIRE

95 bougies !

Les deux doyens d'âge sont nés le même jour !

Les doyens d'âge du village sont : Salomé MUHL, née Krippleben, et Antoine JUNG.
Ils sont nés le même jour de la même année : le 14 octobre 1906.

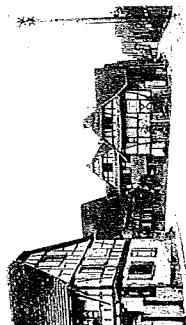


Si la vue, l'ouïe et les forces ont baissé, ils portent tous les deux leurs 95 ans avec une étonnante fraîcheur d'esprit.

Par un beau dimanche d'octobre, à l'heure de l'apéritif, Salomé a eu la surprise et la joie de voir arriver dans sa chambre, en compagnie du Maire Erwin Fessmann et de l'Adjoint Jean Hamm, son copain de classe Antoine, tous trois venus lui souhaiter un heureux anniversaire. Nés allemands, ils ont fréquenté l'école du village ensemble et leur tête est pleine de souvenirs de jeunesse... Ils se souviennent, par exemple, pendant la première guerre mondiale, d'une invasion de souris qui incita les autorités à ordonner à la population d'en attraper le plus possible, vivantes, pour leur inoculer une maladie contagieuse avant de les relâcher dans la nature. Les quelques pfennig, qui tombèrent dans leur tirelire leur permirent d'acheter une sucree (Zuckerstangel) de plus au messti.

Une orange à Noël

Ils se rappellent aussi des Noël de leur jeunesse. Le sapin était décoré, le jour-même, de bougies, de pommes et de noix. Une orange était un cadeau exceptionnel. La fête était d'une grande simplicité, toute familiale et d'une profondeur que les générations actuelles ignorent généralement. Ils se souviennent de l'époque où les prés étaient fauchés à la main, où les champs étaient parcourus de sentiers empruntés par une foule de bûcherons et autres ouvriers agricoles, où un gardien emmenait les oies du village au pâturage qui se trouvait près du stade de la forêt, où un vélo était un luxe et où l'on se déplaçait à pied. Quant aux enfants des familles nombreuses, ils dormaient sous le toit et se réveillaient parfois avec de la neige sur l'édredon. Une époque encore où les églises étaient très fréquentées où la fête de village était attendue avec grande impatience et les longues soirées d'hiver réservées à la "Streckstrub". Bref, c'était le "bon vieux temps" ...



Geudertheim, 1940.

L'APRES - TEMPETE DANS LA FORET BILAN & ANALYSES

L'an dernier nous vous proposons un tour d'horizon des dégâts occasionnés dans notre belle forêt par la tempête exceptionnelle du 26 Décembre 1999. Cette année nous y sommes retournés pour faire le bilan des conséquences de ce cataclysme. Et déjà un constat s'impose : les hommes de bonne volonté ne manquent pas et les projets sont nombreux. Les techniciens de l'ONF et les collectivités locales n'ont finalement qu'un seul vrai problème : les aides financières promises tardent...



Comme prévu, les travaux de nettoyage prendront plusieurs années. Néanmoins, durant la période allant de septembre 2000 à Mai 2001, l'exploitation du bois a bien avancé. Les parcelles n° 1-2-3-5-6-7-8-9-14-16-17-18 et 20 sont nettoyées en grande partie. Quant aux autres, le nettoyage a été différé par manque de temps, de solutions idéales et de non versement des subventions promises. C'est ainsi que les broyages, en totalité sur les

parcelles à végétation jeune et sans valeur marchande, ont été stoppés, et ce, parce que nous nous sommes rendus compte, que la masse végétale résultant du broyage ne permettrait pas la germination des graines et la régénération naturelle.

Ci-dessus : la parcelle n° 8 avec des copeaux qui empêchent toute repousse...

Par ailleurs, en collaboration avec l'ONF, des essais de mise en andin (chemin déblayé par la mise sur le côté des débris) de la végétation ont été effectués dans la parcelle n° 9 (ci-contre). Cette technique permet d'obtenir des bandes



de terre nues de 20 mètres de large afin de pouvoir planter dans des conditions optimales. Pour cela nous avons sollicité deux entreprises de Geudertheim, mais faute de moyens financiers, nous avons dû arrêter ce nettoyage : les subventions promises par l'Etat, la Communauté Européenne et le Département nous sont donc absolument nécessaires pour la réalisation des travaux. Pour pouvoir en bénéficier, l'ONF doit produire des descriptifs de terrains précis, et ce depuis l'automne 2000, afin de permettre l'évaluation des surfaces éligibles et les choix des itinéraires de nettoyage. Un dossier de demande d'aide au nettoyage des terrains a été élaboré pour juin 2001 ; ce qui devrait aboutir au versement des subventions correspondantes pour le début de l'année 2002. Un dossier identique sera réalisé en 2002 pour les parcelles restant à nettoyer, ainsi que des demandes de subventions pour les plantations. Par contre les dossiers concernant les régénérations naturelles ne seront déposés qu'en 2003 et 2004. Ainsi les versements d'aide publique seront étalés et un maximum de chance sera laissé à la nature pour qu'elle puisse faire son oeuvre. Il faudra bien entendu beaucoup de moyens et de patience lors de la décennie à venir ; la reconstitution de la forêt étant une opération de longue haleine...



Des dizaines de pousses de différences essences (ci-dessus) ont été mises en terre depuis près de 18 mois... c'est l'avenir d'un écosystème riche et varié qui se joue ici !

Notre plus vif remerciement à M. Bernard Loefer, Adjoint chargé de la forêt

🌸 TOUTES NOS FELICITATIONS ! 🌸

Les Anniversaires

Au cours de cette année 2001, Monsieur le Maire, accompagné d'un Adjoint, a eu le plaisir et le privilège de présenter les meilleurs vœux de la Commune et de remettre un arrangement floral :

🕒 pour les 95 Ans :

à Madame Marie MUHL - KRIPPLEBEN, née le 14 Octobre 1906
domiciliée 20, Rue du Moulin

à Monsieur Antoine JUNG, né le 14 Octobre 1906
domiciliée 33, Rue Sainte Maison

🕒 pour les 90 Ans :

à Madame Jeanne KRIEGER - ETIENNE, née le 30 Avril 1911
domiciliée 78, Rue du Général de Gaulle

🕒 pour les 85 Ans :

à Madame Gertrude ROESCH - HOETZEL, née le 30 Janvier 1916
domiciliée 5, Rue du Général Leclerc

à Madame Frida LANG - LUBS, née le 27 Mai 1916
domiciliée 21, Rue du Chevreuil

**Ces visites sont devenues une coutume dans notre village :
appliquées dès le 85^{ème} Anniversaire, puis tous les 5 ans**

Les Anniversaires de Mariage

Noces de Diamants (60 ans de vie commune) :

Monsieur Antoine JUNG et Madame Philippine GLATH, mariés (à Geudertheim) le 10 Juin 1941
domiciliés 33, Rue Sainte Maison

Noces d'Or (50 ans de vie commune) :

Monsieur Maurice MAIGNAN et Madame Marie-Louise MATTERN, mariés (à Schiltigheim) le 24 Mars 1951
domiciliés 7, Rue Albert Schweitzer

Monsieur Alfred MUHL et Madame Cécile LUDWIG, mariés (à Geudertheim) le 23 Novembre 1951
domiciliés 2, Rue du Puits

Connaissez - vous les Doyens de notre Village ?

Madame Marie MUHL - KRIPPLEBEN, née le 14 Octobre 1906 à Geudertheim
domiciliée 2, Rue Hornwerk

Monsieur Antoine JUNG, né le 14 Octobre 1906 à Geudertheim
domicilié 33, Rue Sainte Maison

Madame Salomé RITTER - ARBOGAST, née le 7 Octobre 1907 à Geudertheim
domiciliée 100, Rue du Général de Gaulle

Madame Marthe WENDLING - THAL, née le 3 Octobre 1908 à Molsheim
domiciliée 99, Rue du Général de Gaulle

Madame Jeanne KRIEGER - ETIENNE, née le 30 Avril 1911 à Schiltigheim
domiciliée 78, Rue du Général de Gaulle

CARNET DE FAMILLE

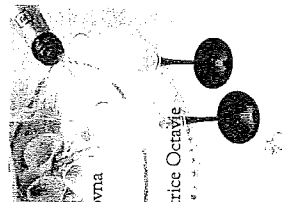
NAISSANCES



15.12.2000 DURRINGER Valentin Martin Pierrick
04.01.2001 SCHAEFFER Océane
07.01.2001 MARX Chloé Jacqueline Marie-Madeleine
10.01.2001 FAUL Zoé
18.01.2001 FURST Eva
08.02.2001 KRIEG Benoît Charles
28.02.2001 DIAS Julien
07.03.2001 GALVANI Alyssia Maëva
07.03.2001 GALVANI Dylan Mickaël

11.04.2001 WURTZ Laura Morgane
29.05.2001 GALVANI Léa Marie-Louise
06.06.2001 RAMSPACHER Anna Marie Emma
27.06.2001 MONTERASTELLI Camille Valentine Coline
10.07.2001 KERVAREC Maëlle Elisa Christiane
14.07.2001 FRIEDRICH Louis
27.07.2001 KOLLEK Mario Victor Francesco
31.07.2001 SCHAFF Manon Catherine Elisabeth
12.08.2001 BENDER Emma
13.08.2001 SCHWARZ Romane
10.10.2001 CORTES Tanguy Auguste Jacques
11.10.2001 KIENTZ Audrey
12.10.2001 HARNISCH Manon Marie
07.11.2001 FURST Manon

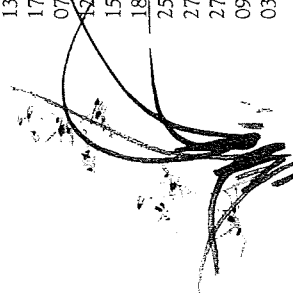
MARIAGES



06.04.2001 JEHL Philippe Auguste - BUCHY Carine Hortense
16.06.2001 LIEU Méto Samuel - CONTET Marie-Claude Yvonne
07.07.2001 JOERGER Etienne - MOUKHAMETCHINA Galia Khaidarovna
21.07.2001 LAGEL Eric Stanis - PFEIFFER Géraldine Sandra
25.08.2001 PURGUES Franck - OCHOA Catherine Emmanuelle
27.09.2001 HENTSCHEC Cédric Philippe Léon - BAUER Marie Laure Béatrice Octavie

D E C E S

26.01.2001 GROSS Denise épouse BRANDT
21.02.2001 MUHL Louise Vve STOLL
17.03.2001 SZULGA Roman
21.04.2001 PAULUS Roger Alfred
25.04.2001 HAMM Charles Philippe
16.04.2001 TRAN Jeannot
13.05.2001 LUTZ Charles
17.05.2001 MUHL Marie Vve ROSER
07.06.2001 GREDER Frédéric
12.06.2001 JEHL Philippe Auguste
15.06.2001 TRACY William
18.06.2001 JUNGER André Alphonse
25.07.2001 GAUPP Louis
27.08.2001 DESPLEBIN Jean Marie Michel René
27.08.2001 GASSMANN Lilli-Anne Alphonsine Jeanne
09.11.2001 RAZAFIMBOLAMANANA Augustine Vve CHAHO
03.12.2001 HAMM Richard Ehrhard



INFORMATIQUE

GRANDE NOUVEAUTE POUR LES PASSIONNES D'INTERNET

Début 2002 notre commune sera équipée du service ADSL
sur son réseau FRANCE TELECOM

A D S L : définition

L'ADSL est un accès rapide et illimité à INTERNET qui vous permet de rester connecté 24h/24 et 7 jours/7 à un coût tout à fait raisonnable. Les vitesses de connexion et les durées de téléchargement n'ont plus rien à voir avec ce que vous connaissez aujourd'hui.

Pour les particuliers, France-Telecom propose un pack "extense" qui comprend la mise en service de votre ligne ainsi que le modem nécessaire à vos connexions pour un investissement initial de 990,-francs TTC.

Ce tarif serait susceptible d'être négocié à la baisse en fonction du nombre éventuel de clients potentiels, les remises pouvant aller jusqu'à 50 %.

L'abonnement mensuel en connexion illimitée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 vous coûtera 298,- francs TTC.

Si vous êtes intéressé par cette formule et afin de négocier le tarif du pack avec France-Telecom, nous vous proposons de centraliser vos demandes, en retournant le talon ci-dessous à la Mairie de Geudertheim, à l'attention d'Alain RIVES.

Le retour du talon n'est absolument pas un engagement de votre part.

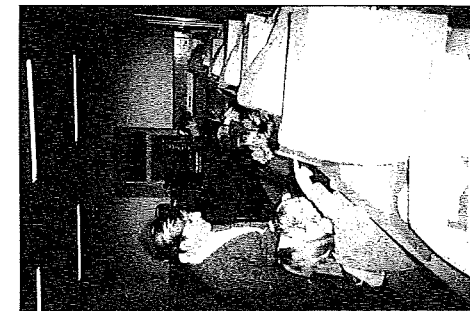
NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Déclare être intéressé par le projet ADSL.

DES SURFEURS EN CULOTTES COURTES

Voilà quelques mois que l'Ecole de Geudertheim est équipée d'une salle Informatique qui sera connectée à Internet au courant de l'année scolaire 2001 - 2002...



Cet atelier repose sur les compétences de deux animatrices dynamiques et passionnées (la commune a financé l'équipement de la salle et a participé à l'achat des ordinateurs.)

Isabelle et Séverine ont pour objectif de familiariser les élèves avec les nouvelles technologies. En effet, savoir maîtriser les outils modernes de l'information et de la communication semble de nos jours aussi indispensable que de savoir lire !

Seuls les élèves de CP (Cours Préparatoire) ne sont pas concernés, car il faut savoir lire ou du moins reconnaître les lettres avant de pouvoir s'attaquer au clavier de l'ordinateur ! Par conséquent, ce sont les écoliers des Cours Élémentaires et Cours Moyens qui disposent plus longuement des machines pour, entre autre, rédiger et mettre en page des articles pour le journal de l'école.

Isabelle et Séverine prennent en charge les élèves par groupes de douze, les autres restent pendant ce temps avec l'enseignante habituelle.

L'objectif à l'arrivée est l'obtention du *Brevet Informatique et Internet scolaire*, certificat qui s'obtient à l'issue de la validation de différentes compétences : Maîtriser les premières bases (clavier, touches, souris, imprimante, etc...) ; Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées (respect de la propriété des données et logiciels, assurer que les documents produits par l'ordinateur sont vraisemblables) ; Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (utilisation des fonctions copier, couper, coller, insertions de textes et d'images, correcteur orthographique sachant qu'il ne détecte pas toutes les fautes de grammaire par exemple) ; Se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, site Internet...) ; Communiquer au moyen d'un e-mail...

Plus tard, cette approche du monde du multimédia se poursuivra au collège, qui a également pour mission de délivrer ce brevet informatique de niveau 1 aux élèves qui ne le détiennent pas encore.

Des animatrices qui ne chôment pas !

Ateliers informatiques, heures de concertation avec le personnel enseignant afin d'assurer la cohérence entre l'outil informatique et les programme traditionnel, informatisation de la bibliothèque : vaste programme !

Nos meilleurs vœux à tous pour une bonne navigation sur Internet en 2002 !





Parents
Enseignants
Enfants
Pour des échanges dans le respect



L'Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Public (PEEP) présente au sein de nos écoles et de notre village depuis plus de 30 ans, tout en étant indépendante, fait partie d'une structure organisée et performante qui lui apporte un soutien documentaire, juridique et technique.

La P.E.E.P. apporte aux parents et aux enfants, sa connaissance de l'Institution scolaire, et de son fonctionnement, en y intégrant les attentes des familles, ce qui permet, de manière induite, de réaliser efficacement des actions de terrain. Composé de parents d'élèves bénévoles, de la maternelle, du primaire et du collège, son comité, associé au corps enseignant, voire même l'Académie a pour objectif premier le bien-être des enfants tout au long de leur scolarité, et un enseignement de qualité.

Ses délégués, élus aux Conseils des Ecoles, argumentent et défendent de nombreux projets d'amélioration des conditions d'hygiène (renovation toilettes), de sécurité (incendie, électrique), d'aménagement des écoles (infrastructures, cour) ; certains d'entre eux participant également à la vie associative du village au travers des Commissions Communales permettent ainsi d'avancer plus rapidement sur des problèmes périscolaires.

Les activités réalisées par les membres P.E.E.P., et qui grâce au concours de tout le village, permettent une rentrée substantielle d'argent sont : le ramassage bi-annuel de vieux papiers, la bourse aux jouets, le marché de Noël... Les sommes ainsi recueillies sont redistribuées sous forme de participation aux activités du type : centre aéré, atelier chorégraphique... et sous forme d'aides financières diverses et variées telles que : achats de tabliers et d'essuie-mains en maternelle, achat de matériel pédagogique, aides classe de mer et autres sorties, matériel informatique

- ❖ Nos actions en cours : Sécurité aux abords de l'école " zone 30 ", la protection périmétrique de la cour, le bilinguisme,...
- ❖ Notre projet associatif : Agir afin que les élèves soient reconnus dans leur diversité, Agir pour construire la citoyenneté et prévenir la violence.

La P.E.E.P. œuvre encore et toujours pour donner l'environnement, le matériel, les conditions d'hygiène et de sécurité aussi bien aux enfants qu'à l'équipe pédagogique en place.

Vos représentants sont : Mesdames CASIN Sonia, KLEIN Sylvie, MEYER Pascale, PERRIN Marion, RINGEVAL Josiane, STOLZ Clarisse et Messieurs POUVREAU Jean-Guy, SAVOYE Dominique.

Nous sommes à votre écoute et à votre disposition au 03 88 59 37 81



VIVRE L'ECOLE

Association indépendante de parents d'élèves
E-mail: vivre.lecole@libertysurf.fr - ☎ 03 88 51 89 06

❖ NOTRE ENGAGEMENT :

VIVRE L'ECOLE s'engage à œuvrer pour l'épanouissement de l'enfant dans son école, dans le respect les uns des autres.

❖ VIVRE L'ECOLE

C'est une association de droit local, indépendante, au service des élèves, des parents et des enseignants. Sa logique d'action est basée sur le fait que l'avenir de l'enfant se bâtit à l'école, dans son école ! Elle agit depuis plus de 10 ans uniquement pour les écoles maternelle et élémentaire de Geudertheim et le collège de Hoerd.

❖ Nos priorités

- Assurer un dialogue permanent et constructif entre parents et enseignants.
- Représenter les parents de façon dynamique et personnelle aux conseils des écoles de Geudertheim, au conseil d'administration et aux conseils de classes du collège de Hoerd.
- Sensibiliser autour de la sécurité routière aux abords de l'école et obtenir des améliorations de la « zone 30 ».
- Participer à l'élaboration du projet d'école.
- Maintenir la centrale d'achat de matériel scolaire
- Continuer notre action dans le cadre de la charte intercommunale de Brumath pour promouvoir le concept d'équipements mutualistes et le bilinguisme.

Une équipe à l'écoute :

(de gauche à droite et de haut en bas)

Laurence Môme, Christiane Schurz,
Nadia Friedmann, Nathalie Mischler,
Brigitte Hausser, Dominique Herrmann,
Marie-Noëlle Muller, Sylvia Matt (Secrétaire),
Evelyn Arnold, Virginie Weid, Michèle Heussner
(Trésorière adjointe), Marianne Fricker (Trésorière),
Guisele Durringer, Karin Chabert,
Manuela Biedler, Pierrette Mathias,
Véronique Simon,
Marc Stalger (Président)





Infos Santé

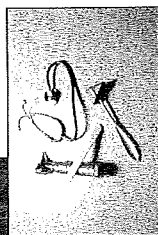
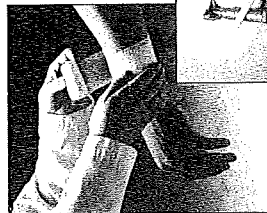
Médecins Généralistes

Docteur TISSIER

94, Rue du Gal de Gaulle - GEUDERTHEIM
☎ 03.88.51.13.55 - ☎ 06.07.11.80.35
Consultations : tous les jours
de 7 h 30 à 10 h et de 17 h à 19 h 30
Fermé le jeudi toute la journée et samedi après-midi

Docteur ETIENNE

6, Rue de Kurtzenhouse - GEUDERTHEIM
☎ 03.88.51.80.31
Consultations : du lundi au samedi
de 8 h à 11 h et de 15 h 30 à 18 h 30
Fermé le jeudi après-midi



Chirurgien Dentiste

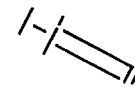
Docteur MONTERASTELLI

3, Rue Sainte Maison - GEUDERTHEIM
☎ 03.88.68.30.61
Consultations : tous les jours
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
Fermé jeudi toute la journée et samedi après-midi

Infirmières Libérales

Anne-Marie POUVREAU

6, Rue de la Paix - GEUDERTHEIM
☎ 03.88.59.37.81



NOUVEAU !

Dominique KOPF - HECKER
17, Rue Sainte Maison - GEUDERTHEIM
☎ 03.88.68.01.10

Un peu d'humour...

Druckfehler : Wenn Sie einen Druckfehler finden, bitte bedenken Sie, dass er beabsichtigt war. Diese Ausgabe bringt für jeden etwas, denn es gibt immer Leute, die noch Fehlern suchen...
Faute de frappe : A vous, qui avez trouvé une faute de frappe dans ce journal : nous tenions à porter à votre attention qu'elle était intentionnelle ; car s'il faut de tout pour faire un monde, il faut aussi des erreurs pour les personnes dont le seul plaisir est de les chercher.

Infos Pratiques

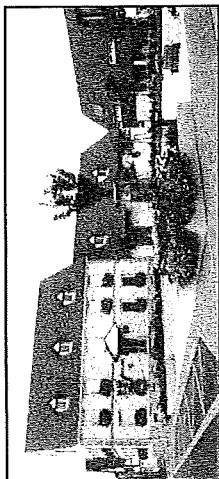


MAIRIE DE GEUDERTHEIM



83, Rue du Gal de Gaulle
☎ 03.88.51.12.61
Fax : 03.88.51.95.14

Ouverte tous les jours de 8 h à 12 h
Ainsi que les après-midi :
Lundi, Mardi & Jeudi de 14 h à 18 h
Mercredi de 14 h à 19 h
Vendredi de 14 h à 16 h

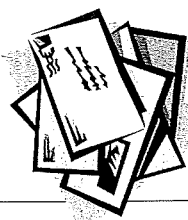


LA POSTE DE GEUDERTHEIM

6, Rue du Moulin - ☎ 03.88.51.12.00

Heures d'ouverture :

Lundi :	15 h - 17 h
Mardi :	9 h - 11 h 30
Mercredi :	9 h - 11 h 30
Jeudi :	9 h - 11 h 30
Vendredi :	9 h - 11 h 30
Samedi :	9 h - 11 h 30

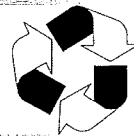


DECHETTERIE

Les horaires d'ouverture changent en fonction de la saison.
Voici donc les deux périodes avec leurs particularités respectives :

du 1^{er} Octobre au 31 Mars

Mardi : 13 h - 17 h
Vendredi : 13 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h - 13 h - 17 h



du 1^{er} Avril au 30 Septembre

Mardi : 14 h - 18 h
Vendredi : 14 h - 19 h
Samedi : 8 h - 12 h - 13 h - 18 h

Il vous est rappelé que tout dépôt sauvage est passible d'une amende. Merci de votre compréhension.

ATTENTION : Lors du premier semestre 2002 la déchetterie sera fermée pour des travaux de réaménagement. Pendant cette période, les Geudertheimois pourront se rendre à la déchetterie de Weyersheim ou de Gries.

LES NUMEROS INDISPENSABLES

SAMU	15
POLICE	17
SAPEURS POMPIERS	18
GENDARMERIE DE BRUMATH	03 88 51 10 47
HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	03 88 11 67 68
CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE HAGUENAU	03 88 06 33 33
A.S.U.M. - MEDECINS DE NUIT	03 88 11 67 68
SOS MEDECINS	03 88 75 75 75
SOS DENTS	03 88 76 86 66
SOS MAINS	03 88 35 45 00
CENTRE ANTI-POISONS	03 88 37 37 37
SOS FEMMES SOLIDARITE	03 88 24 06 06
Services soumis à une tarification différente :	
FIL SANTE JEUNES	0 800 235 236
SIDA INFO SERVICE	0 800 366 636

Rappel :

- ① La communication avec le SAMU est gratuite
- ① Vous pouvez obtenir les coordonnées du médecin de garde en appelant le 15
- ③ Lorsque vous appelez le SAMU, on vous demandera le n° du téléphone avec lequel vous demandez de l'aide. Préparez cette info afin de gagner du temps !



Internet : le Word Wide Web

La diversité et la richesse du monde du multimédia et l'accès populaire à l'univers de l'outil informatique sont sans aucun doute deux des principales causes de l'essor d'internet.

Votre bulletin se devait de se mettre au goût du jour :

voici la première d'une longue série de rubriques sur le web.

Pour un début en douceur, nous vous proposons un florilège d'adresses de sites pour surfer utile au quotidien

Note de la rédaction : afin de faciliter la lecture, le préfixe ' www ' est sous-entendu

infos

Libération
liberation.fr

ARTE
Arte-tv.com

Le Monde
Lemonde.fr

Radio France
Radio-France.fr

Europe 1
Europe1.fr

Europe 2
Europe2-strasbourg.com

RTL
Rtl.fr



TF1
Tf1.fr

France 2
France2.fr



France 3
France3.fr

Canal +
Canalplus.fr

La Cinquième
Lacinquieme.fr

M 6
M6.fr

Journal l'Alsace
Alsapresse.com

Dernières Nouvelles d'Alsace
Dna.fr

L'Express
Lexpress.fr

Le Nouvel Observateur
Nouvelobs.fr

Le Journal des Enfants
Jde.fr

SERVICES

Météo France
Meteo.fr



Bison Futé
Equipement.gouv.fr/bisonfute

Annuaire France Télécom
Pageszoom.com

Air France
Airfrance.fr

SNCF
Snct.fr

Aéroport de Strasbourg
Strasbourg.aeroport.fr



Galeries Lafayette
Galerieslafayette.com

Printemps
Printemps.fr

Fnac
Fnac.com



Les 3 Suisses
3suisses.fr

La Redoute
Redoute.fr



Banque de France
Banque-France.fr

Banque Populaire
Banquepopulaire.fr

BNP
Bnpnet.bnpp.fr

CIAL
Banquecial.fr

Crédit Agricole
Creditagricole.fr/enligne

Crédit Lyonnais
Interactif.creditlyonnais.fr

Crédit Mutuel
Cybercmn.com

Société Générale
Logitelnet.soggen.com

INFO & SERVICES

ASPA

Atmo-alsace.net

Centre d'Information
Jeunesse Alsace
Cija.org

Conseil Général du Bas-Rhin
Cg67.fr

Conseil Régional d'Alsace
Cr-alsace.fr

Préfecture Région Alsace
& Bas-Rhin
bas-rhin.pref.gouv.fr

Electricité de Strasbourg
Electricite-strasbourg.fr

Gaz de Strasbourg
Gaz-de-strasbourg.fr

CUS
Strasbourg-agglo.com

Académie de Strasbourg
Ac-Strasbourg.fr

Université Louis Pasteur
Ulp.u-strasbg.fr

Université Marc Bloch
Ushs.u-strasbg.fr

Université Robert Schumann
Urs.u-strasbg.fr

OFFRES D'EMPLOI

DNA Emploi
Dna.emploi.net

ANPE
Anpe.fr

IMMOBILIER

Fnaim
Fnaim.fr

De particulier à particulier
Pap.fr

Se loger
Seloger.fr



Présidence de la République
Elysee.fr

Premier Ministre
Premier-ministre.gouv.fr

Sénat
Senat.fr

Assemblée Nationale
Assemblée-nationale.fr

Journal Officiel
Journal-officiel.gouv.fr

Union Européenne
Europa.eu.int



ET AUSSI...

Les Vins d'Alsace
Vinalsace.com/sommaire.html

Le Colysée
Colyseec.com

Opéra du Rhin
Opera-national-du-rhin.com

Théâtre National de Strasbourg
Tns.fr

Palais de la Musique
et des Congrès
strasbourgmeeting.com



Notre coup de cœur

Site officiel "Dents de la Mer"
Jaws25.com

A suivre...

GEUDERTHEIM ACCUEILLE DE NOUVEAUX COMMERÇANTS...

... A LA BOULANGERIE



Séverine 27 ans, originaire de Hoerdt, et Fabrice LUTZ 28 ans, originaire de Vendenheim, ont pris leurs quartiers à la boulangerie du village depuis quelques semaines sous l'enseigne "Banette", qui garantit une qualité de pain à base de farine pur blé contrairement aux farines traditionnelles.

La dernière fournée est prévue tous les jours à 16 heures, ce qui permet d'acheter du pain frais jusqu'au soir.

Par ailleurs ils comptent bientôt s'installer dans l'appartement situé au-dessus de la boulangerie et une pâtisserie est en cours de construction dans la cour attenante. Séverine et Fabrice sont très heureux d'avoir trouvé un point de chute à Geudertheim et un bonheur ne venant jamais seul, ils attendent un heureux événement pour le mois de Février prochain.

... AU RESTAURANT "WALDECK"

Kathy 40 ans et Roger LAPP 48 ans, sont les nouveaux gérants du Restaurant "Waldeck" depuis le 1^{er} Août 2001. Ils habitent au-dessus du commerce.

Ils ont deux enfants scolarisés, l'un à l'école de Geudertheim et l'autre au collège de Hoerdt.

Kathy et Roger proposent à leurs clients un service de Brasserie, de la Restauration avec leurs Tartes Flambées et leurs Pizzas, ainsi que des menus "à la carte". La fermeture hebdomadaire est fixée au mercredi. Tous les vendredis et samedis soirs ils vous proposent des soirées dansantes avec orchestre ainsi qu'un Thé dansant tous les dimanches après-midi. Pour la sécurité de leurs clients ils ont équipé le parking d'une vidéo surveillance.

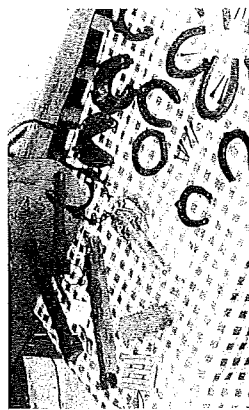
Le restaurant est situé à environ un kilomètre du village en direction de Hoerdt, à hauteur du stade de football et du terrain de pétanque. Les nouveaux gérants prévoient également d'organiser des soirées dansantes sous chapiteau lorsque les beaux jours reviendront.



*Nous nous associons aux habitants de Geudertheim
pour leur souhaiter la bienvenue !*

L'ENTREPRISE FRIEDRICH : LA METALLERIE DE PERE EN FILS

Quand Charles Friedrich fonde son entreprise à fin du XIXème siècle, c'est encore l'époque des chevaux et des chariots à roues en bois. C'est dans ce secteur d'activité que s'inscrit alors son affaire. Il devient le maréchal ferrant de Geudertheim avec tout ce que cela sous-entend : ferrage des chevaux, réparation et cerclage de roues de charrettes,...



L'atelier est rudimentaire : enclume et brasier sont les seuls équipements dignes de ce nom ; pas même une scie à métaux convenable. Bien sûr, le travail ne s'effectue pas sous le joug des taux de productivité et le stress n'est pas le même qu'aujourd'hui. Toutefois les journées sont longues. Parfois ce sont des jours et des jours de travail physique et pénible, occasionnellement entrecoupés par quelques rares heures de sommeil.

C'est dans ce contexte que le fils Louis reprend les rennes en 1939, à l'âge de 38 ans. A partir de cette date, Louis sera également le "vétérinaire" officieux du village. Combien de vaches ou de chevaux mettront bas sous son œil expert et ses conseils éclairés. Et sa disponibilité sera célèbre : "Grasserslui" devient un personnage incontournable à Geudertheim ! En outre, pendant plus de quinze ans, il sera même le "peseur" officiel du village. Nos aînés se souviennent certainement du pesage des chariots de foin ou pommes de terre. Aujourd'hui abandonné, les vestiges de ce système sont encore visibles devant la Coop.

En 1965, c'est le fils Marcel qui reprend l'activité. Pendant plusieurs années, il continuera à œuvrer dans des infrastructures sommaires. Puis, avec le déclin de la forge, l'entreprise change sensiblement de secteur d'activité et doit s'équiper : le ferrage des chevaux est progressivement remplacé par le travail des fers forgés et tous travaux de ferronnerie, ou encore la production de machines à tabac hydrauliques, marché abandonné depuis. Le milieu des Années 80 est une période charnière : la conversion dans la chaudronnerie pour les marchés industriels est inéluctable. Les Friedrich produisent à cette époque des pièces d'armement pour Thomson. Toutefois, le manque de place, un effectif très restreint (actuellement 2 salariés, au plus fort de l'activité 4 à 5) et un équipement limité obligent Marcel Friedrich à sous-traiter certains travaux auprès d'une entreprise de la même branche de Schiltigheim.

Aujourd'hui, des produits très pointus sont fabriqués pour le marché national : des torchères à gaz de dégazage des réservoirs des voitures GPL sont produites là encore en sous-traitance. Par ailleurs, plus de 10 % de la production concernent des éléments en inox.

Depuis 1999 c'est le gendre Thierry qui dirige l'entreprise. Et en ce début de millénaire, alors que les technologies se développent et se diversifient, les Etablissements Friedrich perpétuent une tradition ancestrale de métallier en demeurant à la pointe du progrès quitte à sous-traiter si nécessaire (20 % de la production actuelle) et en fournissant un travail de plus en plus varié. C'est dans cette optique que Thierry envisage l'éventualité de construire plus grand, si l'opportunité lui en était donnée.



Métallerie Thierry FRIEDRICH

87, Rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

☎ 03 88 51 10 28

☎ 03 88 59 39 72





FOOTBALL : LE FCG EN D1 !



*Mission accomplie pour les hommes du Président Raymond Wolff :
le Football - Club de Geudertheim retrouve la Première Division,
après l'avoir quitté il y a près d'un quart de siècle !*

L'équipe fanion a terminé deuxième de sa "poule" lors du championnat régulier. Pour accéder à la Première Division, il n'y avait donc plus qu'une solution : vaincre. L'échelon supérieur tendait les bras mais il fallait passer par un match de barrage, qui rappela de mauvais souvenirs aux supporters les plus fervents et surtout à l'entraîneur "Mouche". En effet, la saison dernière le FCG se fit surprendre à l'ultime minute de la rencontre.

... Mais cette fois-ci le déroulement du match sera tout autre :

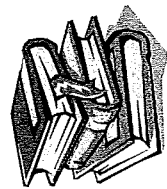
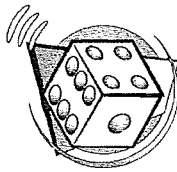
En ce dimanche de juin 2001, les joueurs rentrent corps et âme dans cette partie de très bon niveau. A la pause le score est vierge et nul. A l'entrée de la seconde mi-temps, les supporters ne sont pas du tout rassurés car le temps passe et malgré les occasions le score n'évolue pas... jusqu'à la 80^{ème} minute où Aziz, démarqué aux onze mètres, marque le but de la victoire, malgré les prouesses du gardien adverse... le FCG arrache l'accession !

*Un grand bravo à cette équipe
et à son encadrement !
Bon vent et continuez à faire rêver
petits et grands !*



Guide des Associations de Geudertheim

Édition 2001



Comité de Fêtes

Président : Jean HAMM - ☎ 03. 88. 51. 80. 01
⇒ Association qui regroupe l'ensemble des Associations du village.
Siège : Mairie de Geudertheim
Renseignements : Jean HAMM - 34, Rue Sainte Maison



Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Bernard LOSER - ☎ 03. 88. 51. 82. 02
⇒ Gestion des activités sportives et des fêtes du corps
des sapeurs pompiers de notre village
Siège : Mairie de Geudertheim
Renseignements : Bernard LOSER - 3, Rue de la Rivière
 Pour toute intervention **FAITES LE 18 !**



Les "Aînés Ruraux"

⇒ Retrouvailles autour d'activités diverses : jeux de société,
chants, tricot, repas, souvenirs.
Horaires : les 1^{er} et 3^{ème} Mardi de chaque mois
Lieu : Salle Polyvalente
Siège : Mairie de Geudertheim
Renseignements : Paul THOMAS - ☎ 03. 88. 51. 17. 37



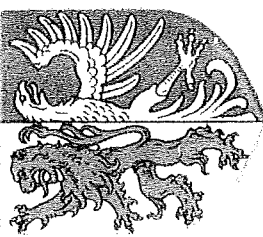
Association de Pêche et de Pisciculture

Président : Alfred MUHL - ☎ 03.88.51.01.48
 ⇒ Grand Concours de Pêche "Initiés"
 ⇒ Grand Concours de Pêche "Amateurs"
Siège : Etang de pêche
Renseignements : Alfred MUHL - 2, Rue du Puits



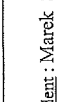
P.E.E.P.

Président : J.-G. POUVREAU - ☎ (+fax) 03.88.59.37.81
 ⇒ Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Geudertheim et du Collège de Hoerd
 ⇒ Organisation du Centre de Loisirs estival, participation à la vie scolaire et aux Conseils des Ecoles, Sécurité et Prévention, Bourse aux jouets, éveil chorégraphique, prix du jeune lecteur, ramassage de papier, ...
Siège : 6, Rue de la Paix
Renseignements : J.-G. POUVREAU - 03.88.51.89.60 ou D. SAVOYE - idem



Vivre l'Ecole

Président : Marek SZULGA - ☎ 03.88.51.89.06
 8, Rue des Vignes
 ⇒ Association de Parents d'Elèves des Ecoles de Geudertheim et du Collège de Hoerd
 ⇒ Participation à la vie scolaire, au Conseil des Ecoles de Geudertheim, au Conseil d'Administration du Collège de Hoerd, centrale d'achat de matériel scolaire, ...
Siège : Mairie de Geudertheim
Renseignements : Sylvia MATT - 03.88.60.31.65
 Daniel KLEIN - 03.88.68.30.14
e-mail : vivre.lecole@libertysurf.fr



A.E.C.G.

Président : André LAMBLIN - 20, Rue de la Zorn
Siège : Mairie de Geudertheim
Horaires :
 Chorale Adulte : jeudi de 19 h 30 à 22 h
 Bibliothèque Centre de Documentation :
 Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30, Samedi de 14 h à 16 h
Renseignements : Anne LAMBLIN - 03.88.51.98.58



Body Fitness Club

Présidente : Brigitte EYERMANN - ☎ 03.88.51.15.39
 ⇒ Gym - Tonic, halteres et step
 ⇒ La pratique de la Gym - Tonic est MIXTE !
Siège : 9, Rue de la Zorn
Horaires : Lundi et Mercredi de 19 h 30 à 21 h 15
Lieu : Salle Polyvalente
Renseignements : Sabine FERBACH - 03.88.51.19.02
 Mado TRENDEL - 03.88.69.25.01



Football Club

Président : Raymond WOLFF - 114, Rue du G^{al} De Gaulle
Siège : Stade de la Forêt
Horaires : Mardi et Jeudi, le soir
 Mercredi toute la journée
Lieu : Stade de la Forêt
Renseignements : Raymond WOLFF - 03.88.51.00.71
 ⇒ Jeunes : Y. MAECHLING - 03.88.69.93.73
 ⇒ Vétérans : P. HUSS - 03.88.51.82.52
 ⇒ Super Vétérans : D. KLIPHEL - 03.88.83.69.79



Amicale des Pongistes

Président : Bertrand STEINMETZ - ☎ 03.88.68.30.09
Siège : 60, Rue du G^{al} De Gaulle
Horaires : Mardi : 19 h 30 - 22 h 30, Mercredi : 20 h - 22 h 30
 Vendredi : 20 h - 0 h 00
Lieu : Salle Polyvalente
Renseignements : Bertrand STEINMETZ - 03.88.68.30.06



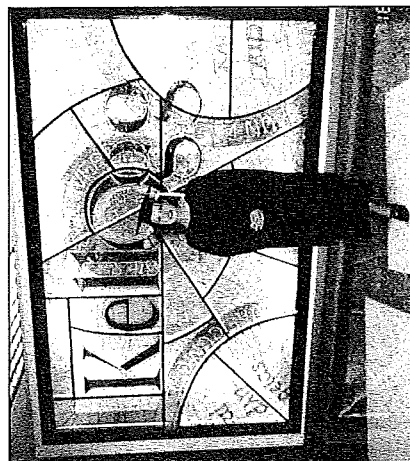
Haltérophilie et Musculation

Président : Bernard METZGER - ☎ 03.88.51.95.89
 ⇒ Bernard et Agnès METZGER et Claude BARTHOLOME assurent le fonctionnement général du club, tandis que Christian CHASSARD et Raymond FRAULI s'occupent de la section Musculation.
 ⇒ Sports accessibles aux jeunes dès 12 ans sous le suivi d'un entraîneur compétent
 ⇒ Activités ouvertes aux dames
 ⇒ Championnats d'Alsace et de France
Siège : 63, Rue du G^{al} De Gaulle
Horaires :
 ⇒ Haltérophilie : Mardi et Vendredi de 19 h 00 à 22 h 30
 ⇒ Musculation : Lundi, Mercredi et Jeudi de 19 h 00 à 21 h
Renseignements : Bernard METZGER - 63, Rue du G^{al} De Gaulle



Pétanque Club de la Zorn

Président : Bertrand BRUCKER - 10, Rue des Violettes
 ⇒ Club né le 6 Août 1999 de l'union des clubs de Geudertheim et de Brumath
 ⇒ Concours FFFIP les Samedi
 ⇒ Concours de championnat
 ⇒ Concours mixtes
 ⇒ Concours de la Communauté des Communes
Siège : 2, Rue des Lilas
Horaires : Lundi et Jeudi à partir de 19 h 00
Lieu : Terrain près de la déchetterie (en face du Waldeck)
Renseignements : Jean - Pierre PERRY - 03.88.51.00.99



Sandrine GAUPP commence ses études à l'école primaire de Geudertheim et continue au collège de Hoerdt. Dès l'âge de 14 ans elle sait ce qu'elle veut faire, son parcours est tracé. Elle poursuit ses études au Lycée Kléber et y passe le bac C avec mention. C'est dans le même établissement qu'elle entre en Prépa HEC. Après la prépa, elle choisit l'Institut d'Etudes Commerciales Supérieures de Strasbourg pour la qualité de son ouverture vers l'international et décide de se spécialiser en finance-comptabilité. Pour sa troisième année qui doit obligatoirement se passer à l'étranger, elle choisit l'université de Queen's à Kingston au Canada. C'est son goût pour les voyages et la découverte d'horizons nouveaux qui lui ont fait choisir cette destination lointaine. C'est également pendant cette année à Kingston qu'elle fait la connaissance d'un garçon charmant Dave SCRIM qui deviendra son époux. Elle revient à Strasbourg pour y terminer son cursus universitaire. Après quelques semaines de vacances, elle se marie pendant l'été 1996 à Geudertheim. Ensemble Sandrine et Dave retournent à Toronto. Sandrine démarre sa carrière dans le consulting en stratégie chez Monitor Group. Sa soif d'apprendre et les encouragements de la famille et des collègues lui font préparer les dossiers d'entrées pour une Ecole de Management Américaine. Au printemps 1999, elle se décide pour Kellogg Graduate School of Management à Evanston (près de Chicago). Un éditorialiste du New York Times a écrit récemment que le Dean (le doyen) actuel Donald P. Jacobs a fait passer en 25 ans cette école moyenne du Midwest en école numéro un mondial en management. Le 16 juin dernier elle obtient son diplôme de Masters of Business Administration (MBA). Durant sa première année d'études, elle fut sélectionnée comme membre du jury pour l'admission des nouveaux étudiants dans cette université. En deuxième année, elle devient même Vice-Présidente du comité d'organisation des concours d'admission. Après deux mois de vacances bien méritées elle retournera comme consultante en stratégie, chez Monitor Group qui vient d'ouvrir un nouveau bureau à Chicago.

FELICITATIONS ET BONNE CHANCE POUR LA SUITE !

Chorale Paroissiale

Président : M. le Pasteur SALM - ☎ 03. 88. 51. 13. 09

Horaires : répétitions le lundi à 20 h

Siège : Foyer Paroissial Protestant

Renseignements : Charlotte VOLTZENLUGEL -
7, Rue Sainte Maison



Musique Paysanne & Groupe Folklorique

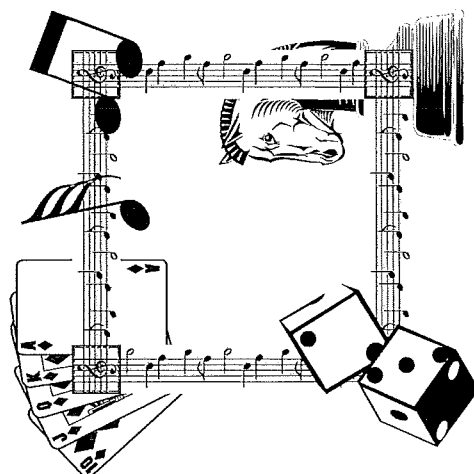


Président : Yves OHLMANN - ☎ 03. 88. 59. 35. 54
1, Rue de la Paix

⇒ Pratique de la Musique et du Folklore régionaux

Siège : Maison de la Culture

Renseignements : Yves OHLMANN et
René HENCHES - 03. 88. 51. 07. 46



Chorale Sainte Cécile

Président : Laurent DOLLE - ☎ 03. 88. 51. 90. 66

⇒ Animation de Messes et Offices religieux

⇒ Chant choral

⇒ Animations avec d'autres chorales du Rectorat de Brumaith

Horaires : répétitions le vendredi à 20 h

Siège : Eglise Catholique

Renseignements : Eugène STEINMETZ - 03. 88. 51. 06. 35
9, Rue des Cerisiers

Les Geydether Wackes

Président : Alfred JUNG - ☎ 03. 88. 51. 17. 32

⇒ Pratique théâtrale, représentations de pièces en dialecte alsacien lors d'une tournée en début d'année...

Siège : Maison de la Culture

Renseignements : Alfred JUNG - 2, Rue Sainte Maison

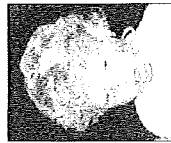
Geudertheim est, depuis très longtemps, riche de son monde associatif, diversifié et attrayant...



MERCI à celles et ceux qui oeuvrent, tout au long de l'année, afin de nous divertir, cultiver, faire transpirer... bref, qui nous proposent de vivre des moments uniques...



Sauf mention expresse toutes les adresses se situent à Geudertheim
Les auteurs s'excusent par avance pour toute erreur éventuelle et bien sûr involontaire...



JENNIFER WOLFF

UNE FILLE PAS COMME LES AUTRES

Jennifer Wolff, athlète au palmarès impressionnant, a ses racines à Geudertheim. Agée de quinze ans, "Wolff", comme le surnomme affectueusement son entraîneur Véronique Maechling de Hoerd, est une adolescente "nature", bien élevée et déjà très mature. Et c'est avec un recul, digne des plus grands champions, qu'elle a accepté de répondre à ces quelques questions :

Question : Dans quelles circonstances as-tu commencé à pratiquer ton sport ?

Réponse : Lorsque j'étais en dernière année de maternelle, à l'âge de 4 ans et demi, ma maman m'a inscrite dans un club de gymnastique. Cette année-là j'ai eu l'opportunité de pratiquer simultanément deux disciplines : la gymnastique et la GRS. Ce fut le coup de foudre pour ce sport et mes résultats étaient suffisants pour que mon entraîneur m'incite à me présenter aux sélections du CREPS à Strasbourg. J'ai été retenue à ma grande surprise. Entre temps, pour des raisons pratiques, je suis revenue à Brumath, où j'ai pratiqué toutes sortes de disciplines : athlétisme, gym, GRS, ainsi que des activités de loisirs traditionnelles dont la musique. Mais mon entraîneur m'a demandé de réintégrer le CREPS alors que j'étais en CM 2. Après discussion avec mes parents, je me suis inscrite en 6^{ème} Sport Etude. C'est à partir de cette date que j'ai réellement pu apprécier la Gymnastique Rythmique et Sportive car je la pratiquais de manière plus soutenue avec 3 entraînements hebdomadaires, mais toujours en groupe.

Q : Mais au fait, comment définirais-tu la GRS ?

R : La Gymnastique Rythmique et Sportive est tout d'abord un sport artistique, il faut donc être souple mais aussi musclé. Le maître-mot est de sourire en compétition, alors que l'effort est intense et la souffrance réelle. Par ailleurs, la GRS se pratique avec des engins dont le poids est homologué et vérifié lors des épreuves officielles. Ils sont au nombre de cinq : le ballon, les massues, la corde, le cerceau et le ruban. Les deux premiers sont mes engins favoris, avec lesquels je remporte le plus de points en compétition. Par contre, comme une athlète de GRS ne peut en pratiquer que quatre à la fois, je n'exploite pas le ruban pour l'instant.

Q : Tes entraînements sont toujours très spectaculaires. Comment les prépares-tu ?

R : La chorégraphie est mise au point par mon entraîneur et mon prof de danse, puis soumise à mon avis. Idem pour la musique. Quant aux entraînements, ils durent généralement 1 minute 30.

Q : Depuis quelques mois tu enchaînes des compétitions toutes plus prestigieuses les unes que les autres. Et lors de chacune d'elles, tu brilles par ton talent. Mais si tu avais à rédiger une carte de visite, quels sont les deux titres que tu y ferais figurer ?

R : Sans hésiter, en premier ma performance aux championnats de France à Marseille, en septembre dernier, où j'ai littéralement explosé. Tout le monde a été surpris par mes performances, moi la première. Lors de ce concours, j'ai remporté une médaille d'or au ballon, qui équivalait au titre de championne de France de GRS dans cet engin ; ainsi qu'une médaille d'argent au cerceau et deux fois le bronze à la corde et aux massues. Mais j'ai aussi et surtout été sélectionnée pour les Championnats du monde à Madrid en octobre 2001. Durant ce concours je n'ai pas remporté de médaille, mais j'ai acquis beaucoup d'expérience et cela m'a permis de me situer sur l'échiquier international.

Q : Et tu as eu l'honneur de concourir pour ton pays...

R : Ce sont des instants uniques ! Tout d'abord sur le plan de l'organisation, parce que j'intègre un groupe à Paris, qui vit en autarcie pendant plusieurs jours avant la compétition, à l'instar de l'équipe de France de Football à Claire-Fontaine. Par ailleurs, la synergie du groupe est réelle. Nous nous connaissons bien entre filles et cela nous motive mutuellement.

Q : Changes-tu d'entraîneur durant ces heures tellement spéciales ?

R : Oui, le Groupe France de GRS est encadré par l'entraîneur de la meilleure athlète du moment, du professeur de danse de cette même fille, ainsi que d'un juge de niveau 5, d'un kiné et d'un chef de délégation, dont le rôle s'apparente à celui d'un chef d'équipe.

Q : Comment gères-tu ton stress dans pareilles situations ?

R : Heureusement, je suis bien entourée. Je travaille régulièrement avec un préparateur mental de Strasbourg, avec mes entraîneurs Véronique Maechling et mon prof de danse Jean Garcia. Mais je bénéficie aussi de l'aide précieuse de mes parents et de mon frère Jonathan. Ainsi je suis "gonflée à bloc".

Q : Avec un tel mental, parions que tu iras loin ! Justement, quels sont tes futurs objectifs sportifs ?

R : Tout d'abord, tenter de briller lors des demies-finales de la Coupe d'Europe, les 8 et 9 décembre prochains à Nantes, ensuite j'espère réaliser de bonnes performances à l'occasion des Championnats de France en mars 2002 ; enfin, je souhaiterais me qualifier pour les Championnats d'Europe en juin 2002, à l'issue de cette belle saison sportive.

Q : As-tu des avantages lorsque tu représentes la France ?

R : J'ai effectivement quelques avantages en nature. Par exemple, on m'offre un survêtement de la ligne Li-Ning à chaque compétition internationale.

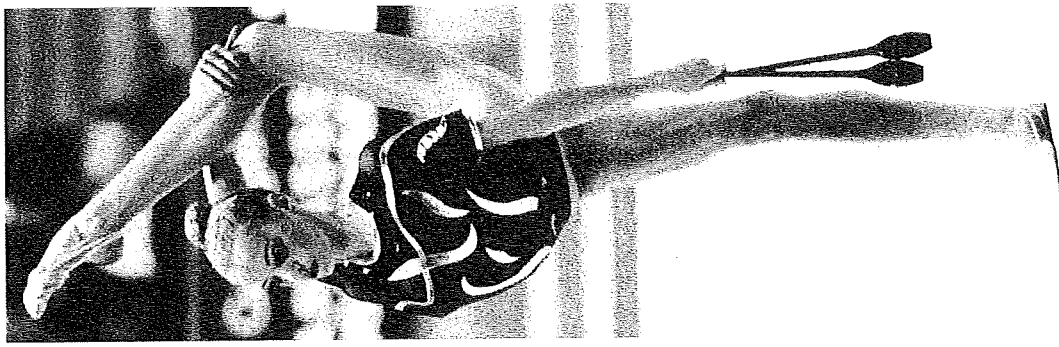
Q : Et l'école dans tout ça ?

R : Je fréquente actuellement une classe de Seconde S Sport Etude du Lycée Pasteur de Strasbourg, et je profite d'heures de cours aménagés qui facilitent mon planning d'entraînement. Je partage ma classe avec Dylane Aydin, autre athlète de GRS, qui est également dans ma catégorie : "Nationale A Senior" (la plus élevée en France à ce jour).

Enfin pour être tout à fait complète, je peux vous confier que malgré mes trois semaines d'absence pour cause de Championnats du Monde 2001, j'ai obtenu un 14,5 de moyenne générale au premier trimestre. Je suis en baisse par rapport au collège, mais si je réussis à maintenir au minimum ce niveau, je pense que je pourrais m'en sortir.

Q : Comment vois-tu ton avenir dans 20 ans ?

R : Je souhaite devenir prof de sport, ou professeur des écoles car j'adorerais corriger des copies...



CHAPEAU BAS JENNIFER ET CONTINUE A FAIRE VIBRER TON PUBLIC !

" L'EURO EN 12 POINTS "

Le 31 Décembre 2001 à minuit, l'euro remplacera le franc. Et si cette nouvelle monnaie renforcera sans doute la cohésion européenne, les modalités des changements induits n'en demeurent pas moins délicates. Nous vous proposons de faire le point ensemble...

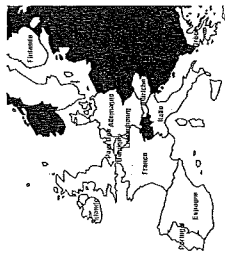
LA ZONE EURO

12 pays de l'Union Européenne forment la zone euro, c'est à dire qu'ils ont comme monnaie officielle l'euro depuis le 1^{er} janvier 1999, sauf la Grèce qui a intégré la zone au 1^{er} janvier 2001.

Ces pays sont : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France (y compris les DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion ; St Pierre et Miquelon et Mayotte), Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

A partir du 1^{er} janvier 2002, lorsque vous voyagez dans l'un de ces pays il n'y aura plus de conversion à faire puisque nous aurons tous la même monnaie. Dans tous les autres pays hors zone euro, vous changerez vos euros contre la monnaie du pays dans lequel vous vous rendez, sur la base du cours de l'euro à cette date.

Dans les TOM (territoires d'Outre-Mer) tels que Polynésie, Nouvelle Calédonie, on continuera à utiliser le franc pacifique (franc CFP), car ils ne font pas partie de l'Union Européenne.



La zone euro représente plus de 300 millions d'habitants (271 millions pour les Etats-Unis) et près de 20 % du PIB mondial (à égalité avec les USA et devant le Japon).

L'euro est en fait la monnaie de l'Union Economique et Monétaire, créée à la suite du Traité de Maastricht, signé le 10 décembre 1990 dans la ville du même nom, et ratifié en France par référendum en 1992. C'est la Banque Centrale Européenne qui est chargée de maintenir la stabilité des prix et de mener une politique monétaire unique et cohérente autour de l'euro.

LA MONNAIE

Le graphisme des coupures de 2, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros s'inspire du thème "Epoques et styles en Europe". C'est un artiste de la Banque Centrale Autrichienne, Robert Kalina, qui a remporté le concours européen. Les principaux styles sont représentés sur les billets : classique, roman, gothique, Renaissance, baroque, rococo et architecture du 20^{ème} siècle. La fabrication des billets a débuté le 15 juillet 1999. En France, plus de 2,5 milliards de billets en euros ont été imprimés à l'imprimerie de la Banque de France à Chamalières, fief de M. Valéry Giscard d'Estaing.



La règle de l'arrondi

Quand on divise un prix par 6, 55957, on obtient une somme en euros avec plusieurs décimales. Il faut donc l'arrondir. Comment ?

Les sommes converties sont arrondies au centime d'euro inférieur ou supérieur le plus proche :

Si le 3^{ème} chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au centime inférieur

Si l'est égal ou supérieur à 5, on arrondit au centime supérieur.

Exemples :

30 F / 6,55957 = 7,6245
soit 7,62 Euros
190 F / 6,55957 = 28,96531
soit 28,97 Euros
566,50 F / 6,55957 = 40,62766
soit 40,63 Euros

Synonymes

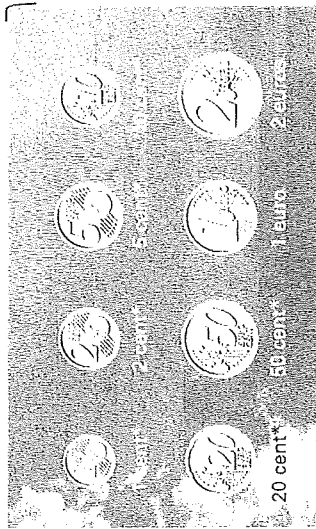
La dénomination "Euro" a été choisie à la demande des instances allemandes. En effet, la nouvelle monnaie aurait du s'appeler "écu". Or, comme en allemand le "u" se prononce "ou", le nom n'aurait pas été lu de la même manière dans l'ensemble de la zone euro.

En outre, les Grecs disposant d'un autre alphabet, le libellé des billets fait apparaître les deux types de lettres :

EYPQ se lit "Euro".

Les pièces et billets en euros seront mis en circulation à partir du 1^{er} janvier 2002.

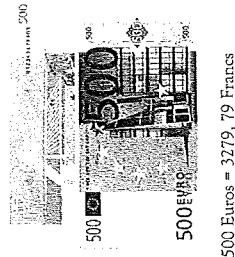
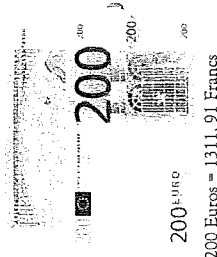
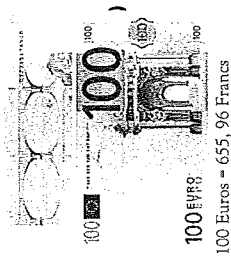
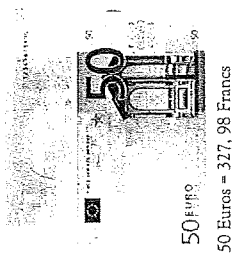
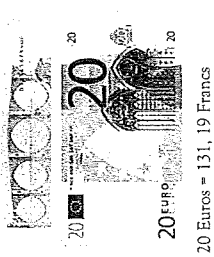
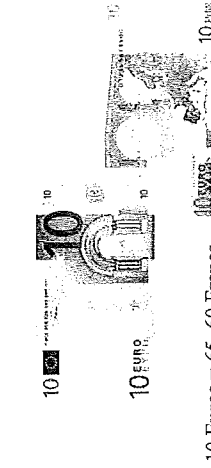
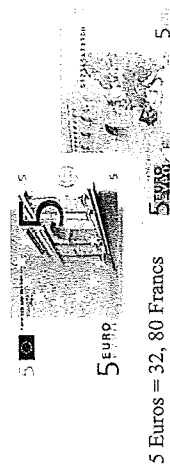
Les Pièces



Il existe 8 pièces en centimes ("ou "cent" selon la dénomination communautaire) ou en euros. Côté pile, chaque pièce est identique dans tous les pays de la zone euro ; à l'enverse, le côté face utilise des symboles nationaux (pour la France : Marianne, la semeuse, un arbre). Mais quel que soit le graphisme du côté face, ces pièces pourront être utilisées dans les 12 pays.

Les Billets

Il existe 7 billets. De couleurs et de taille différentes, ils sont libellés en 500, 200, 100, 50, 20 et 10 euros. Identiques dans toute la zone euro, ces billets n'auront par contre aucune face nationale.



Le symbole de la monnaie européenne s'inspire de grec, en "épsilon" au berceau de la civilisation européenne et à la première lettre du mot "Europe". Les deux lignes parallèles représentent la stabilité de l'euro.



Ajouter la moitié au prix en franc et diviser par 10

$$\begin{aligned} 100 + 50 &= 150 \\ 150 / 10 &= 15 \end{aligned}$$

100 F font exactement 15.25 Euros

Méthode du 1/3

Multiplier par 10 le prix en euros et retirer $\frac{1}{3}$

$$12 \times 10 = 120$$

$$120/3 = 40$$

$120 - 40 = 80$

12 euros font exactement 78.71 Francs

Méthode du 6

Multiplier par 6 le prix en euros puis ajouter la moitié de la somme de départ

$$(12 \times 6) + (12/2)$$

soit $72 + 6 = 78$

12 euros font exactement 78,71 Francs

The diagram illustrates the security features of the 5 Euro banknote, showing both the front and back views with various security elements highlighted.

Front View (Left):

- Le fil de sécurité** (Security thread): Incorporated into the paper, visible by the light passing through it.
- Impression en relief du nom de la Banque Centrale Européenne (BCE)** (Relief printing of the name of the European Central Bank): Visible on the front.
- Le chiffre alpha-bétique en relief par transparence** (Relief printing of the alpha-numeric digit by transparency): The number '5' is visible when held to the light.
- Les éléments holographiques** (Holographic elements): Located on the front.
- Le filigrane visible sur les 2 faces** (Watermark visible on both sides): The number '5' is visible in the paper.
- Chaque billet illustre une époque de l'histoire ici la période classique** (Each bill illustrates an era of history, here the classical period): The front features a classical building facade.

Back View (Right):

- Le chiffre apparaît en entier par transparence** (The digit appears in full by transparency): The number '5' is visible when held to the light.
- Le filigrane visible sur les 2 faces** (Watermark visible on both sides): The number '5' is visible in the paper.
- La bande indéchirable. Elle brille à la lumière (sur les billets de 5, 10 et 20 €)** (Tear-resistant band. It shines in the light (on 5, 10 and 20 € bills)): A band across the bottom of the back.
- Les départements d'outremer** (Overseas departments): The text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'EURO' are visible.
- Une couleur par coupure** (A color by cut): The number '5' is printed in a specific color.
- ETPU : UNO per grec. Textos micro-lettres** (ETPU: UNO per grec. Textos micro-lettres): Micro-letters are visible when held to the light.

1^{ER} Janvier 1999 : Fixation de la valeur de l'Euro. Une parité est fixée entre l'Euro et les monnaies des pays de la zone euro.

15 Décembre 2001 : Mise en vente de "kits euro" composés de 40 pièces pour une valeur totale de 100 Francs soit 15, 25 euros. Disponibles dans les banques et les bureaux de poste.

1^{er} Janvier 2002 : Chièques, CB ou virement passent à l'euro.
Les euros sont mis en circulation. Francs et euros circuleront en parallèle jusqu'au 17 février 2002, date à laquelle le franc n'aura plus de cours légal.

Du 1^{er} Janvier au 17 Février : on pourra payer en espèces françaises, mais les commerçants rendront la monnaie en euro ; les paiements par carte et par chèque se feront obligatoirement en euros. Seuls les chèques en francs établis avant le 31 décembre 2001 seront encore honorés.

Jusqu'au 30 Juin 2002 : vous pouvez échanger gratuitement vos pièces et billets en francs auprès de votre banque, de La Poste et de la Banque de France.

Après le 30 Juin 2002 : les pièces en francs peuvent être échangées gratuitement pendant 3 ans et les billets pendant 10 ans auprès de la Banque de France et du Trésor Public.

10 F = 1, 52 €
100 F = 15, 24 €
500 F = 76, 22 €
1000 F = 152, 45 €
5000 F = 762, 25 €
10000 F = 1524, 49 €

Sources :
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
Banque Centrale Européenne
Banque de France
La Grande Encyclopédie 2000 - Micro Application
Compagnie des Transports Strasbourgeois
Site officiel de l'euro : euro.99w.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

€ € € € € € € € € € € € € € € € € € € €

Le territoire finlandais s'accroît régulièrement de manière naturelle. En effet, les îles en voie d'émergence tendent à se souder, entraînant un accroissement du territoire estimé à 1 000 km² par siècle.

Le premier client de l'Espagne est la France, dont la péninsule ibérique est le sixième fournisseur

L'Autriche compte 4 massifs de plus de 3500 m :

La Wildspitze (3774 m), le Weisskogel (3736 m), le Zuckerhüfl (3507 m) ainsi que le Grosse Glockner qui, avec ses 3796 m, est le point culminant du pays

La Finlande est un pays de contrastes : la densité de population varie entre 126,1 habitants au km² au Sud et 2,2 hab. / km² en Laponie pour une moyenne nationale de 16,4 hab. / km². D'autre part, sur les 338 145 km² de superficie totale, un tiers est au-delà du cercle polaire et 33 552 km² des étendues d'eau. C'est ainsi qu'on dirait de la Finlande que c'est le pays aux cinquante mille lacs.

Une question ?

Téléphone (gratuit)
0 800 01 2001

Internet
www.euro.gouv.fr
prix d'une communication
téléphonique

Minitel
3615 euro2002
0.37 FTTC / min



EURO QUIZZ

En vous aidant des indices
découvrez de quel pays
de la zone euro il s'agit...

Je suis divisé en 20 régions regroupant 94 provinces

le suis divisée
en 22 régions et en
96 départements

Mon vrai centre
géographique certifié
est le village de
Sr-Armand-Montrond

Je possède 3120 km
de côtes, en tenant
compte de toutes les
échantures

Mon altitude moyenne
est de 342 m

1. *Chlorophyll a* (Chl *a*)
 2. *Chlorophyll b* (Chl *b*)
 3. *Chlorophyll c* (Chl *c*)
 4. *Chlorophyll d* (Chl *d*)
 5. *Chlorophyll e* (Chl *e*)
 6. *Chlorophyll f* (Chl *f*)
 7. *Chlorophyll g* (Chl *g*)
 8. *Chlorophyll h* (Chl *h*)
 9. *Chlorophyll i* (Chl *i*)
 10. *Chlorophyll j* (Chl *j*)
 11. *Chlorophyll k* (Chl *k*)
 12. *Chlorophyll l* (Chl *l*)
 13. *Chlorophyll m* (Chl *m*)
 14. *Chlorophyll n* (Chl *n*)
 15. *Chlorophyll o* (Chl *o*)
 16. *Chlorophyll p* (Chl *p*)
 17. *Chlorophyll q* (Chl *q*)
 18. *Chlorophyll r* (Chl *r*)
 19. *Chlorophyll s* (Chl *s*)
 20. *Chlorophyll t* (Chl *t*)
 21. *Chlorophyll u* (Chl *u*)
 22. *Chlorophyll v* (Chl *v*)
 23. *Chlorophyll w* (Chl *w*)
 24. *Chlorophyll x* (Chl *x*)
 25. *Chlorophyll y* (Chl *y*)
 26. *Chlorophyll z* (Chl *z*)
 27. *Chlorophyll aa* (Chl *aa*)
 28. *Chlorophyll ab* (Chl *ab*)
 29. *Chlorophyll ac* (Chl *ac*)
 30. *Chlorophyll ad* (Chl *ad*)
 31. *Chlorophyll ae* (Chl *ae*)
 32. *Chlorophyll af* (Chl *af*)
 33. *Chlorophyll ag* (Chl *ag*)
 34. *Chlorophyll ah* (Chl *ah*)
 35. *Chlorophyll ai* (Chl *ai*)
 36. *Chlorophyll aj* (Chl *aj*)
 37. *Chlorophyll ak* (Chl *ak*)
 38. *Chlorophyll al* (Chl *al*)
 39. *Chlorophyll am* (Chl *am*)
 40. *Chlorophyll an* (Chl *an*)
 41. *Chlorophyll ao* (Chl *ao*)
 42. *Chlorophyll ap* (Chl *ap*)
 43. *Chlorophyll aq* (Chl *aq*)
 44. *Chlorophyll ar* (Chl *ar*)
 45. *Chlorophyll as* (Chl *as*)
 46. *Chlorophyll at* (Chl *at*)
 47. *Chlorophyll au* (Chl *au*)
 48. *Chlorophyll av* (Chl *av*)
 49. *Chlorophyll aw* (Chl *aw*)
 50. *Chlorophyll ax* (Chl *ax*)
 51. *Chlorophyll ay* (Chl *ay*)
 52. *Chlorophyll az* (Chl *az*)
 53. *Chlorophyll aza* (Chl *aza*)
 54. *Chlorophyll abz* (Chl *abz*)
 55. *Chlorophyll acz* (Chl *acz*)
 56. *Chlorophyll adz* (Chl *adz*)
 57. *Chlorophyll aez* (Chl *aez*)
 58. *Chlorophyll afz* (Chl *afz*)
 59. *Chlorophyll agz* (Chl *agz*)
 60. *Chlorophyll ahz* (Chl *ahz*)
 61. *Chlorophyll aiz* (Chl *aiz*)
 62. *Chlorophyll ajz* (Chl *ajz*)
 63. *Chlorophyll akz* (Chl *akz*)
 64. *Chlorophyll alz* (Chl *alz*)
 65. *Chlorophyll amz* (Chl *amz*)
 66. *Chlorophyll anz* (Chl *anz*)
 67. *Chlorophyll aoz* (Chl *aoz*)
 68. *Chlorophyll apz* (Chl *apz*)
 69. *Chlorophyll aqz* (Chl *aqz*)
 70. *Chlorophyll arz* (Chl *arz*)
 71. *Chlorophyll asz* (Chl *asz*)
 72. *Chlorophyll atz* (Chl *atz*)
 73. *Chlorophyll auz* (Chl *auz*)
 74. *Chlorophyll avz* (Chl *avz*)
 75. *Chlorophyll awz* (Chl *awz*)
 76. *Chlorophyll axz* (Chl *axz*)
 77. *Chlorophyll ayz* (Chl *ayz*)
 78. *Chlorophyll ayz* (Chl *ayz*)
 79. *Chlorophyll azz* (Chl *azz*)
 80. *Chlorophyll azaa* (Chl *aza*)
 81. *Chlorophyll abz* (Chl *abz*)
 82. *Chlorophyll acz* (Chl *acz*)
 83. *Chlorophyll adz* (Chl *adz*)
 84. *Chlorophyll aez* (Chl *aez*)
 85. *Chlorophyll afz* (Chl *afz*)
 86. *Chlorophyll agz* (Chl *agz*)
 87. *Chlorophyll ahz* (Chl *ahz*)
 88. *Chlorophyll aiz* (Chl *aiz*)
 89. *Chlorophyll ajz* (Chl *ajz*)
 90. *Chlorophyll akz* (Chl *akz*)
 91. *Chlorophyll alz* (Chl *alz*)
 92. *Chlorophyll amz* (Chl *amz*)
 93. *Chlorophyll anz* (Chl *anz*)
 94. *Chlorophyll aoz* (Chl *aoz*)
 95. *Chlorophyll apz* (Chl *apz*)
 96. *Chlorophyll aqz* (Chl *aqz*)
 97. *Chlorophyll arz* (Chl *arz*)
 98. *Chlorophyll asz* (Chl *asz*)
 99. *Chlorophyll atz* (Chl *atz*)
 100. *Chlorophyll auz* (Chl *auz*)
 101. *Chlorophyll avz* (Chl *avz*)
 102. *Chlorophyll awz* (Chl *awz*)
 103. *Chlorophyll axz* (Chl *axz*)
 104. *Chlorophyll ayz* (Chl *ayz*)
 105. *Chlorophyll ayz* (Chl *ayz*)
 106. *Chlorophyll azz* (Chl *azz*)
 107. *Chlorophyll azaa* (Chl *aza*)
 108. *Chlorophyll abz* (Chl *abz*)
 109. *Chlorophyll acz* (Chl *acz*)
 110. *Chlorophyll adz* (Chl *adz*)
 111. *Chlorophyll aez* (Chl *aez*)
 112. *Chlorophyll afz* (Chl *afz*)
 113. *Chlorophyll agz* (Chl *agz*)
 114. *Chlorophyll ahz* (Chl *ahz*)
 115. *Chlorophyll aiz* (Chl *aiz*)
 116. *Chlorophyll ajz* (Chl *ajz*)
 117. *Chlorophyll akz* (Chl *akz*)
 118. *Chlorophyll alz* (Chl *alz*)
 119. *Chlorophyll amz* (Chl *amz*)
 120. *Chlorophyll anz* (Chl *anz*)
 121. *Chlorophyll aoz* (Chl *aoz*)
 122. *Chlorophyll apz* (Chl *apz*)
 123. *Chlorophyll aqz* (Chl *aqz*)
 124. *Chlorophyll arz* (Chl *arz*)
 125. *Chlorophyll asz* (Chl *asz*)
 126. *Chlorophyll atz* (Chl *atz*)
 127. *Chlorophyll auz* (Chl *auz*)
 128. *Chlorophyll avz* (Chl *avz*)
 129. *Chlorophyll awz* (Chl *awz*)
 130. *Chlorophyll axz* (Chl *axz*)
 131. *Chlorophyll ayz* (Chl *ayz*)
 132. *Chlorophyll ayz* (Chl *ayz*)
 133.

L'EURO S'AMUSE...

Après avoir noté les noms des douze pays sélectionnés pour l'Euro vous devrez replacer dans l'ordre les lettres restantes afin de trouver une phrase en relation avec le sujet...

J	R	L	A	N	D	E	C	N	A	K	F
T	U	S	A	B	S	Y	A	P	N	I	E
A	S	L	O	P	E	A	U	M	U	O	U
L	E	T	A	G	U	T	R	O	P	V	Q
I	R	G	E	T	U	L	A	N	D	E	I
E	N	A	L	L	E	M	A	G	N	E	G
E	A	U	T	R	I	C	H	E	L	E	L
E	L	U	X	E	M	B	O	U	R	G	F
A	T	M	L	O	U	N	E	D	L	I	B
G	R	E	C	E	A	I	N	E	R	N	A

► Les noms peuvent se lire dans tous les sens !

1. Votre réponse :

2	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	A	C	O	A	E	S						
B	N											
C	A	P	U	B	E							
D	A											
E	P	U	H	E								
F												
G	U	D	E	L	U	S						
H	S	T	Y	K	L	E						
I	L	B	E									
J												

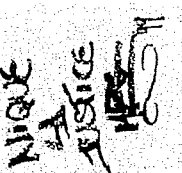
HORIZONTAL

- A Archipel portugais ; Capitale
- C Bleu, il est beau
- D Vous en plus familial
- E Etendue d'eau en Ecosse
- F Préposition
- G Parcours des yeux ; Possessif
- H Sublime région d'Autriche ; Négation
- I Deux moins un ; 1 = 3,50 environ (jusqu'au 1 01 02)
- J Fleuve d'Outre-Rhin ; Costa ou rullrique ; ur

VERTICAL

- 1 Région d'Espagne
- 3 Diplomatie oblige !
- 4 Interjection ; Petite route, parfois piétonne
- 5 Tissue
- 6 Pays septentrional ; Union Européenne
- 7 Note
- 8 Capital, il se boit chambré
- 9 Trénet en a fait l'éloge
- 10 Les touristes adorent cette partie du littoral français
- 11 Note
- 12 Belle ville, capitale froide

Solutions : page 45



UNE SITUATION QUI PERDURE... LES INCIVILITES & LES DEGRADATIONS

× **LES INCIVILITES** : A de nombreuses occasions le sujet "incivilités" a été évoqué par les médias. Commenté au journal télévisé pour des incidents liés à ce phénomène, il apparaît urgent d'en parler. Au fil des années ce comportement ne s'est pas estompé, bien au contraire, pour une minorité de jeunes l'impolitesse et l'arrogance sont devenues un atout et un signe extérieur de reconnaissance.

DES AGISSEMENTS QUI JETTENT, EVIDEMMENT, UN DISCREDIT SUR TOUS LES JEUNES...

A l'heure actuelle, il est vrai, toutes ces petites agressions extériorisées par des gestes, des cris, des comportements désinvoltes, etc... ne sont pas réprimées par la loi. Toutefois ces actes deviennent insupportables et exaspèrent leurs contemporains qui n'ont souvent d'autres moyens que de s'enfermer ou faire un détour pour éviter l'incident. Cette situation devient intolérable et seule une prise de conscience des parents, en premier lieu, peut permettre une amélioration de comportement. Comment expliquer à des mineurs de moins de quinze ans de regagner le domicile à minuit, alors que les parents ne font aucune remarque. Force est de constater, malheureusement, que certains parents n'admettent pas cette réalité et vont même jusqu'à défendre les désinvoltes de leur progéniture devant les autorités, enseignants, responsables d'éducation ou n'importe quel autre citoyen, qui à juste raison, se sont permis de faire une remontrance.

N'OUBLIONS PAS, L'EDUCATION COMMENCE AU FOYER PARENTAL...

Mais ce qui est plus grave, c'est que pour certains de ces jeunes, l'issue est fatale. Outre les incivilités, on franchit le seuil de la délinquance. On commence par les inscriptions sur les murs pour finir à une dégradation des environs immédiats. C'est le début d'un enchaînement où la surenchère est de mise. On jette les détritus, on raye les véhicules, on arrache les fleurs, et on finit par casser et détériorer tout ce qui est possible de détruire.

N'OUBLIONS PAS, TOUS CES ACTES SONT REPREHENSIBLES...

✶ LES DEGRADATIONS : Actuellement le Code Pénal punit tous les faits de dégradations mais s'il n'en résulte qu'un dommage léger...

✶ Article 632-1 du Code Pénal : est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe (jusqu'à 1 000 francs d'amende) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

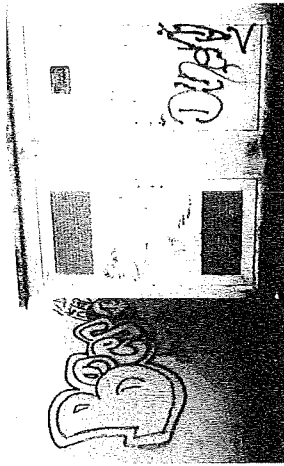
✶ Article R. 635-1 du Code Pénal : La destruction, la dégradation ou la détérioration volontaires d'un bien appartenant à autrui dont il n'est résulté qu'un dommage léger est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe (jusqu'à 10 000 francs d'amende)

✶ Article 322-1 du Code Pénal : La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 francs d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 25 000 francs d'amende lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

✶ Article 322-2 du Code Pénal : l'infraction définie au premier alinéa de l'article 322-1 est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende et celle définie au deuxième alinéa du même article de 50 000 francs d'amende, lorsque le bien détruit, dégradé ou détérioré est :

- Destiné à l'utilité publique ou à la décoration publiques et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public ; etc ...



✶ Article 322-3 du Code Pénal : L'infraction définie au premier alinéa de l'article 322-1 est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende et celle définie au deuxième alinéa du même article de 100 000 francs d'amende :

- Lorsqu'elle est commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice, etc...

DEGRADATIONS VOLONTAIRES ET DANGEREUSES POUR LES PERSONNES

✶ Article 322-6 du Code Pénal : La destruction, la dégradation ou détérioration d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive, d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes est punie de dix ans d'emprisonnement et de 1 000 000 francs d'amende.

✶ Article 322-7 du Code Pénal : L'infraction définie à l'article 322-6 est punie de quinze ans de réclusion criminelle et de 1 000 000 francs d'amende lorsqu'elle a entraîné pour autrui une incapacité totale de travail pendant 8 jours au plus.

✶ Article 322-8 du Code Pénal : l'infraction définie à l'article 322-6 est punie de vingt ans de réclusion criminelle et de 1 000 000 francs d'amende :

- lorsqu'elle est commise en bande organisée
- lorsqu'elle a entraîné pour autrui une incapacité totale de travail pendant plus de 8 jours

✶ Article 322-9 du Code pénal : L'infraction définie à l'article 322-6 est punie de trente ans de réclusion criminelle et de 1 000 000 francs d'amende lorsqu'elle a entraîné pour autrui une mutilation ou une infirmité permanente.

✶ Article 322-10 du Code Pénal : L'infraction définie à l'article 322-6 est punie de la réclusion criminelle à perpétuité et de 1 000 000 francs d'amende lorsqu'elle a entraîné la mort d'autrui.

OUTRE CES PENALITES QUI PEUVENT ETRE PRONONCEES, TOUT DOMMAGE

DONNE DROIT A REPARATION, ET SI L'ENFANT EST MINEUR (E)

C'EST AUX PARENTS D'ASSUMER LES CONSEQUENCES...

Malgré tous ces textes qui semblent bien dissuasifs, la vraie réponse ne peut venir que des parents et de l'éducation. Les nombreux rappels à l'ordre, notamment en 1997, le courrier de Monsieur le Maire à tous les parents, n'ont pas permis d'éradiquer le phénomène des incivilités et dégradations. Tous les ans la commune se voit consacrer une partie du budget à des réparations liées aux dégradations et aux actes de vandalisme. Qui dit budget de la commune, dit portefeuille du contribuable.

Il y va de notre qualité de vie à tous. Un appel aux parents et tout citoyen pour apporter une contribution à la lutte contre ces fléaux. Dénoncer de tels méfaits ne relève pas de la délation mais d'un acte de civisme.

NOTRE QUIETUDE EST A CE PRIX...



Sans commentaires...

LA COMMUNE DE GEUDERTHEIM FELICITE !



GRAND PRIX FLEURISSEMENT 2000

M. & Mme Robert MUHL

GRAND PRIX FLEURISSEMENT 1997
FELICITATIONS DU JURY
FLEURISSEMENT 2000

M. & Mme KOCH - METZ

GRAND PRIX FLEURISSEMENT 1998
FELICITATIONS DU JURY
FLEURISSEMENT 2000

M. & Mme Joseph HARNISCH

GRAND PRIX FLEURISSEMENT 1999
FELICITATIONS DU JURY 2000

M. & Mme René JUNGER

DEUXIEME PRIX FLEURISSEMENT
& DECORATION DE NOËL

M. & Mme Raymond JUNGER

DEUXIEME PRIX FLEURISSEMENT

M. & Mme René ANDRES

PRIX D'EXCELLENCE FLEURISSEMENT
& DECORATION DE NOËL

M. & Mme Yves ROEHLY

M. & Mme Remy PAULUS

M. & Mme Georges WEITZ

PRIX D'HONNEUR FLEURISSEMENT

M. & Mme Thierry SARLAT

M. & Mme Christian LORENTZ

M. & Mme Bernard HARNISCH

M. & Mme Willy MUHL

M. & Mme Jean-Claude MARCHAL

M. & Mme Alfred ZINCK

M. & Mme Marcel LAPP

M. & Mme Freddy MUHL

PRIX D'HONNEUR FLEURISSEMENT
AMENAGEMENT EXTERIEUR

M. & Mme Remy MISCHLER

M. & Mme Freddy KLEIN

M. & Mme Charles HUCKEL

PRIX ENCOURAGEMENT FLEURISSEMENT

M. & Mme Remy ZINCK

M. & Mme Bernard METZGER

M. & Mme Jean-Georges MUHL

M. & Mme Guy FURST

M. & Mme Jean-Claude MUHL

M. & Mme Luc BENSCH

Mme Clarisse RIEDINGER

M. & Mme Jean-Marc SPINDLER

M. & Mme Eugène SIMON

M. & Mme Alain MEISSNER

M. Georges MUHL

M. & Mme René PETER

PRIX D'HONNEUR FLEURISSEMENT
& DECORATION DE NOËL
DES COMMERCANTS

Boucherie-Charcuterie-Traiteur GROSS

"Génération Coiffure" (Muriel & Irène)

Hôtel-Restaurant "A la Couronne"

PRIX FLEURISSEMENT DES MEMBRES
DE LA COMMISSION POUR LEUR
DEVOUEMENT ET LEUR SERIEUX
DURANT LES 6 DERNIERES ANNEES

Mme Béatrice TREIL

M. Hubert BREFFA

M. Ralph DZIUBA

M. Jacques MARBACH

M. Frédéric PERRAUD

M. René ROSER

M. Stéphane SCHWARZ

M. Roland SELIG

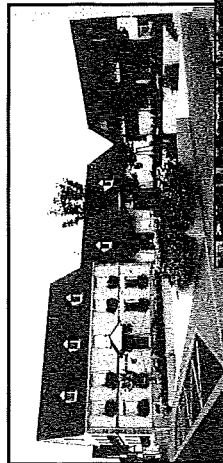
Nos remerciements
au photographe !



LE FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE



La commune distinguée !



Notre village s'est vu attribuer

LE **GRAND PRIX D'ARRONDISSEMENT**
du Conseil Général du Bas-Rhin pour
le fleurissement et l'aménagement
de la Place de la Mairie, à l'occasion
du "Concours 2000 des Villages Fleuris".



Fleurissons
la France

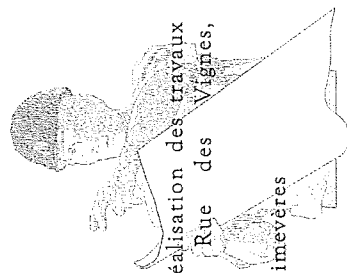
LES TRAVAUX DE VOIRIE EN 2001 & 2002

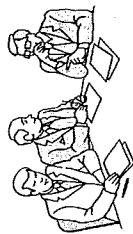
Les réalisations en 2001 :

- Travaux d'entretien de voirie : Rue de la Forêt (Strassburgerweg), Rue des Jardins, Rue du Côteau
- Travaux d'aménagement : Place de l'Eglise

Les projets pour 2002 :

- Travaux d'entretien de voirie : Rue Hornwerck (réalisation des travaux tributaire des travaux d'assainissement) : Rue des Vignes, Rue de la Forêt (dernière tranche)
- Travaux d'aménagement et espaces verts : Rue des Primevères





QUELQUES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CM (Conseil Municipal) approuve la prorogation de la location des terrains de football au Football-Club de Geuderthheim jusqu'au 31 Décembre 2008.

Le CM approuve la nécessité de signer une Convention entre la Commune et la SEAM (Société des Editeurs et Auteurs de Musique) afin de permettre à l'Ecole Municipale de Musique de pouvoir utiliser des photocopies de partitions pour l'enseignement de la musique aux élèves.

Le CM accepte le devis de travaux émanant de l'O.N.F. pour la réalisation de travaux forestiers suite à la tempête du 26 Décembre 1999.

Le CM approuve les nouvelles dispositions prises par l'ADIAM 67, qui se traduisent par la revalorisation de l'aide apportée à l'enseignement spécialisé (dans le cadre de l'Ecole de Musique).

Le CM approuve les termes de la Convention de transfert du service d'incendie et de secours de la Commune de Geuderthheim vers le service départemental d'incendie et de secours : le "SDIS du Bas-Rhin".

Le CM approuve l'augmentation des loyers de deux logements communaux suite à des travaux de rénovation et d'amélioration du confort d'habitation.

Le CM approuve l'offre de France Télécom "Wanadoo Intégrales Scol@gora" pour la connexion à Internet de l'Ecole Primaire, subventionnée par l'Inspection Académique du Bas-Rhin.

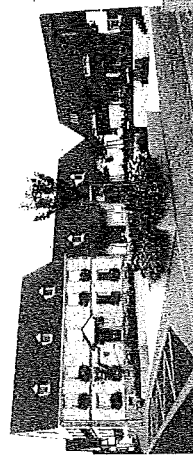
Le CM approuve la participation communale au fonctionnement du GIHP (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques) pour l'exercice 2001, à hauteur de 7.364,00 Francs.

Le CM fixe le prix du bois de chauffage hêtre débordé en bord de chemin à 135,00 Francs Hors Taxes.

Ce rapport succinct et non exhaustif ne vous présente que quelques décisions prises au cours de l'année...

MAIS IL Y EN A BEAUCOUP D'AUTRES !

Il vous est rappelé que le compte - rendu de chaque réunion du Conseil Municipal peut être consulté au panneau d'affichage de la Mairie.



Du POS au PLU

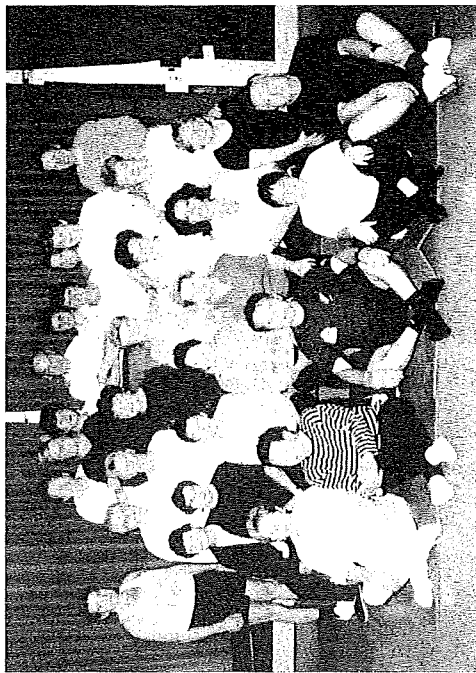
Dès 1993 le Conseil municipal de Geuderthheim a engagé la procédure de révision du Plan d'Occupation du Sol (POS). Les objectifs étaient clairs : extension de la zone artisanale, création d'une zone pour un lotissement communal, reclassement des zones urbanisées, actualisation des emplacements réservés et réalisation de certains ajustements et corrections du zonage.

Les bulletins précédents vous ont régulièrement informé de l'état d'avancement du dossier et du retard intervenu notamment dans la confection des annexes sanitaires qui ne sont toujours pas disponibles. Depuis lors un événement majeur est intervenu en matière d'urbanisme : la France s'est dotée d'une nouvelle loi appelée SRU (Solidarité Renouvellement Urbain). Selon la nouvelle loi le POS devient PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le PLU doit comporter tout ce qui était dans le POS, mais ces éléments, c'est-à-dire un plan de zonage et un règlement d'urbanisme, ne sont plus suffisants. Le PLU se veut un instrument ambitieux de la politique d'urbanisme de la commune. Le PLU doit définir les objectifs et les grandes orientations : Que voulons-nous ? Que le village s'agrandisse ? Que l'augmentation soit limitée et si oui à combien d'habitants ? Quels types d'habitat voulons-nous ou sommes-nous prêts à accepter ? Comment préserver notre environnement et comment en tirer partie : Zon, pistes cyclables, zones vertes. Autant de questions auxquelles le PLU devra fournir des éléments de réponse. Les grandes orientations du PLU devront avoir fait l'objet d'une large consultation et participation des habitants. Des consultations devront par conséquent être organisées selon des procédures qui restent encore à fixer : observations et propositions verbales, écrites, réunions publiques d'information et de consultation. Force est de constater que nous avons encore du pain sur la planche. Nous espérons être en mesure de donner au printemps 2002 des informations précises quant au nouveau planning qui doit aboutir à l'adoption du PLU par le Conseil municipal dans les meilleurs délais.



GYM LOISIRS : QUAND GYMNASTIQUE RIME AVEC SYMPATHIQUE !



Horaires :
le lundi soir,
de 17 h 30 à 18 h 30

Informations :
Lucie ANDRES
☎ 03.88.51.16.73
2, Rue des Potagers

Lieu :
Salle Polyvalente

Animateur :
Jean - Georges
SILBEREISSEN

Cette activité est proposée à toute personne qui souhaite prendre du plaisir à faire travailler son corps, en groupe mixte, dans la bonne humeur et la simplicité : gymtonic, gymnastique douce, halteres, stretching, relaxation avec ambiance musicale...

AVIS AUX ABONNES DU SYNDICAT DES EAUX

M. Claude KERN, Président de la Communauté des Communes de la Basse-Zorn, dont Geudertheim est membre, a souhaité apparaître dans ces colonnes :

" Dans le cadre du renforcement du Plan Vigipiant, une directive ministérielle émanant de la Direction Générale de la Santé impose aux distributeurs d'eau de procéder à une chloration (adjonction de chlore dans l'eau potable, mais sans incidence sur la santé) prévention sur les réseaux d'eau potable. Cette chloration sur les ouvrages et réseaux d'eau potable gérés par le SDEA (Service Départemental des Eaux et de l'Assainissement), dans le département du Bas-Rhin, a débuté le 12 Novembre 2001, à une concentration de 0,3 mg / litre.

Bien que l'eau conserve une PARFAITE POTABILITE, nous sommes conscients des désagréments ainsi provoqués, et notamment du goût de chlore plus ou moins perceptible. Nous rappelons toutefois qu'il s'agit là d'une mesure préventive appliquée en faveur de la sécurité et de la santé publique."



Le Président
Claude KERN

Banque Alimentaire

Cette année vous avez à nouveau été généreux envers ceux qui ont fait de pain et d'amitié, à l'occasion de la grande Collecte Nationale le samedi 24 Novembre 2001.

Merci !

Banque Alimentaire de Bas-Rhin
96, Rue de la Plaine des Bouchers
67100 Strasbourg (Meinau)

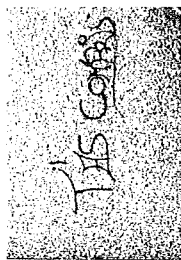
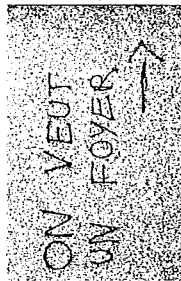
Connaissances & renseignements :
Magali AYMARD
☎ 03.88.40.30.40
Fax 03.88.39.23.12



" ANIMATION JEUNES "

LE POINT SUR LE PROGRAMME DE NOTRE COMMUNAUTE DES COMMUNES

Après le départ de l'animateur Christian ARLEN et quelques péripéties pour le recrutement de son remplaçant, la nouvelle équipe est en train de se mettre en place très progressivement ...



La nouvelle animatrice, Fabienne NAERT qui vient de la Communauté des Communes de La Petite Pierre, a pris ses fonctions le 17 Septembre 2001. Dans le cadre d'un contrat "Emploi/jeunes" un animateur a été embauché dans la foulée. Il s'agit de Yann DUROUSSEAU qui vient de Saverne. Après réflexion, la Communauté des Communes de la Basse-Zorn dont nous faisons partie, a décidé la création d'un deuxième poste "Emploi/jeunes" pour étoffer l'équipe en place et organiser des rencontres dans tous les villages.

En ce qui concerne plus particulièrement GEUDERTHEIM, le programme a démarré au mois de Novembre et les réunions ont été fixées chaque deuxième Vendredi du mois à 20 heures, dans le sous-sol de la Maison de la Culture.

Les jeunes qui seraient intéressés par d'autres activités que celles proposées par les associations locales peuvent contacter

Fabienne NAERT au collège de Hoerdet au 06.80.63.64.71

Solutions des jeux de la page 36 :

1 - Avec les 36 lettres restantes, on pouvait écrire : " L'Euro est la monnaie du nouveau millénaire "

2 - Horizontal : A : Acores ; Paris - C : Danube - D : Toi - E : Loch - F : De - G : Lus ; Ma - H : Syrie ; Ne - I : Un ; DM - J : Elbe ; Sol ; Do / Vertical : 1 : Andalousie - 3 : CD - 4 : He ; Rue - 5 : Lin - 6 : Suède ; UE - 7 : Do - 8 : Porto - 9 : Mer - 10 : Riviera - 11 : Do - 12 : Stockholm

Le Budget de Geudertheim de l'an 2001

D'où vient l'argent de la Commune ?

RECETTES	MONTANTS
Impôts Locaux	463 749
Taxe Professionnelle	727 098
Taxe d'Habitation	437 931
Foncier Bâti	198 897
Foncier Non Bâti	162 350
Taxes Diverses	
Total Global	1 990 025
Dotation Globale de Fonctionnement	
Dotation reçue de l'Etat	2 295 463
Produits des Services	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, terrains, matériel, école de musique, recouvrements divers...	1 485 351
TOTAL GENERAL	5 770 839

Où va l'argent de la Commune ?

DEPENSES	MONTANTS
Frais de personnel et frais assimilés	
Salaires de personnel, Percepteur, Charges Sociales...	2 269 200
Intérêts des Emprunts à rembourser	
Remboursement	296 147
Frais de gestion courante, Indemnité des fonctions de Maire et des Adjointes	
Subventions, organismes de regroupement	
Charges à caractère général	637 394
Carburants, combustibles, fournitures de bureau, entretien des bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêts	2 568 098
TOTAL GENERAL	5 770 839

Le Budget d'Investissement de la Commune en 2001

3 201 111 Francs de Programmes d'Investissements sont prévus pour l'an 2001

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
Affectation du Résultat de 2000	
Total	562 274
Récupération TVA	
Total	63 200
Taxe locale d'équipement	
Total	53 000
Emprunt	
Total	2 500 000
Subvention d'investissement	22 637
TOTAL GENERAL	3 201 111

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
Dépenses pour acquisition de Biens Mobiliers	
Salle Polyvalente	243 700
Mise en souterrain de réseaux	38 500
Poreaux d'incendie	35 000
Réfection Ecole Maternelle	28 750
Travaux Cimetière	20 500
Immeuble 6, Rue du Moulin	20 000
Aménagements divers	85 800
Matériel Mairie	18 300
Cour Ecole	45 300
Travaux Bâtiments divers	20 500
Repeuplement de la Forêt	636 750
Réfection Ecole Primaire	63 400
Eclairage Public	50 000
Matériel Services Techniques	63 800
Matériel Salle Polyvalente	10 000
Remboursement d'Emprunt	
Total	890 561
Déficit d'Investissement	
Total	930 250
TOTAL GENERAL	3 201 111

Le Budget Primitif 2001 a été voté à l'unanimité

Le Compte Administratif de 2000

RECETTES	MONTANTS
Impôts Locaux	
Taxe Professionnelle	
Taxe d'Habitation	
Foncier Bâti	
Foncier Non Bâti	
Taxes Diverses	
Total Global	1 777 600
Taxe sur l'électricité	
Total	116 058
Droits divers	
Total	207 844
Donation Globale de Fonctionnement	
Donation reçue de l'Etat	1 870 600
Produits des Services	
Coupe de bois, cimetière, droits de place, terrains, matériel, école de musique, recouvrements divers...	1 421 896
Recettes diverses	
Vente de produits, impôts indirects, location de matériel, école de musique, subventions et recouvrements divers...	389 948
TOTAL GENERAL	5 783 946

DEPENSES	MONTANTS
Frais de personnel	
Salaires de personnel, Percepteur, Charges Sociales...	2 078 231
Intérêts des Emprunts à rembourser	
Remboursement	204 733
Frais de Gestion Générale, Fêtes et Cérémonies, Frais de transports, téléphone, timbres, indemnités des fonctions de Maire et des Adjoints, dépenses imprimerie...	
Total	209 291
Dépenses et Fournitures	
Carburants, combustibles, fournitures scolaires et de bureau	471 992
Travaux et services Extérieurs	
Entretien des Bâtiments, voirie, éclairage public, matériel, électricité, eau, gaz, forêt	1 963 088
Subventions, Participations	
Aide sociale, subventions aux associations, participation au fonctionnement des syndicats intercommunaux, d'établissements scolaires	271 664
Impôts et Taxes	
Total	71 173
TOTAL GENERAL	5 270 172

Excédent de fonctionnement : 513 774 Francs

48

Le Compte Administratif d'Investissement de la Commune en 2000

4 699 874 Francs de Programmes d'Investissements ont été réalisés en 2000

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
Subventions d'investissement	
Total	3 246 489
Récupération TVA	
Total	45 610
Taxe Locale d'Equipeement	
Total	81 110
Affectation du résultat	
Total	326 665
Emprunt	
Total	1 000 000
TOTAL GENERAL	4 699 874

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
Transfert travaux voirie	3 149 839
Travaux Bâtiments divers	1 381 764
Réfection Ecole Primaire	344 066
Mise aux normes des Bâtiments locatifs	135 016
Eclairage public	32 021
Maison Forestière	31 823
Matériel Mairie	21 502
Maison de la Culture	76 485
Cour Ecole	52 195
Remboursement d'Emprunt	
Total	244 940
Déficit d'investissement	
Total	160 473
TOTAL GENERAL	5 630 124

Déficit d'investissement : 930 250 Francs

Ce Compte Administratif a été voté par 14 voix pour

49

NOËL 1944 A TAMBOW Georges Roser raconte...

Georges Roser (dit " Kage-Jerrit-Schorsch ", 14, Rue Hornwerck), incorporé de force dans l'armée allemande, raconte un des Noël's les plus tristes de sa vie. Celui de 1944, comme prisonnier des Russes, dans un baraquement de Tambow infesté de poux, à des milliers de km de sa famille. Le ventre creux et le cœur plein de "Heimweh". Les souvenirs restent à jamais gravés dans sa mémoire, même si, 57 ans plus tard, les dates ont perdu de leur précision.

Georges Roser était âgé de 17 ans, lorsqu'il dut partir pour l'Arbeitsdienst, période de travail à effectuer en Allemagne. C'était en 1943. En avril 44, on lui ordonne de rejoindre Leipzig, pour la période d'Ausbildung (formation) précédant l'incorporation de force. Il ne reverra pas les siens avant août 1945. " Mais j'ai eu plus de chance que mes copains de Guedertheim qui sont morts à Tambow ", raconte-t-il avec la pudeur de ceux qui ont du mal à revenir sur une période noire de leur vie.

Voici son récit...

" Le 12 juillet 1944, j'ai été fait prisonnier par les Russes à Vilna, en Lituanie. Blessé par des éclats d'obus, j'ai été soigné à Smolensk (Russie) avant d'être envoyé à Tambow, où, à ma grande surprise, se trouvaient plusieurs copains : Eugène Muhl (Schools-Uscheen), Charles Muhl (Sommerhanse Kaarel), Georges Umecker (Kage-Mechels-Schorsch) et Albert Harnisch (Durbach's Albert). "

Un jour comme un autre

" Noël fut un jour comme un autre. Le matin, j'ai mangé, avec appétit, un morceau de mon pain de seigle qui faisait quelque 750 gr. Puis, je suis parti en corvée de forêt, ramasser du bois mort qui était brûlé au retour pour chauffer le baraquement où étaient logés 300 prisonniers. Il faisait un froid sibérien et la neige était profonde. Nous étions vêtus d'une chemise blanche, d'une grosse veste la même était d'origine roumaine d'une sorte de pyjama, et étions pieds nus dans des bottes fourrées qui remplaçaient, pour cette tâche, nos souliers déchirés... A midi, on nous a servi, comme tous les jours, une soupe, très claire, de poissons. Les quelques arrêtes qui y flottaient étaient l'objet de toutes les convoitises. Et une assiette de "Kacha", sorte de bouillie de millet (Hirse). Le soir, une nouvelle ration de soupe était servie. Personne avait le cœur à fêter Noël.



Point de menu spécial, de sapin, de chant. Nous nous sommes couchés sur les planches nues, comme pour une nuit ordinaire. A cinq par rangée, sur deux niveaux. Par manque de place, tous les cinq devaient se tourner du même côté pour dormir. Enmitoufflés dans des vêtements, infestés de poux, qui étaient désinfectés et lavés une fois toutes les trois semaines. Il ne faisait heureusement pas trop froid dans le baraquement qui était enterré aux trois quarts et donc bien isolé."

Images et rêves

On devine les images et rêves qui, en cette soirée de Noël, pouvaient s'entrechoquer dans l'esprit de tous ces prisonniers dont le moral était miné par le mal du pays. Dans un autre baraquement, se rappelle Georges Roser, se trouvaient Eugène Muhl, Charles Muhl, Georges Umecker et Harnisch Albert. Ils étaient, sans le moindre doute possible, tous à Guedertheim, cette nuit-là, en pensée, dans leur famille. Avec parents, femme, frères et sœurs, grands-parents, amis et voisins. Au coin du feu, autour du sapin de Noël illuminé et décoré de pommes et de noix, en train de grignoter des bredle et de s'enivrer doucement avec du vin tiré d'un fût de la cave. Familles sans nouvelle d'eux et qui vivaient dans la folle angoisse de ne plus les revoir.

Georges Roser eut la chance de s'en sortir. Comme Eugène Muhl, Michel Knipper, Alfred Muhl (établi à Bietlenheim), les seuls survivants de Tambow à l'heure actuelle. Comme Alfred Voltzenlogel, Georges Wolff, Philippe Zinck, Georges Frauli, déjà partis pour un monde meilleur. Mais d'autres laissèrent leur jeune vie à Tambow. En janvier 1945, Georges Roser apprit le décès, en l'espace de quelques jours, de Charles Muhl emporté par une pneumonie, de Georges Umecker et d'Albert Harnisch, vaincus par la dysenterie. Tous trois reposent dans une fosse commune. Loin des êtres chers qu'ils avaient tellement envie de revoir.



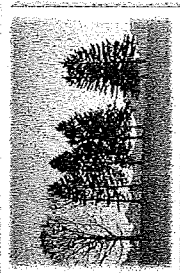
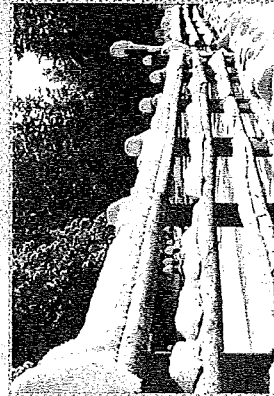
Georges Roser, à Leipzig où il travailla pour l'Arbeitsdienst, en compagnie de sa sœur Lina, tenant un jeune tigre dans ses bras (c'était au zoo), et d'un camarade de Rottehsheim, tué, plus tard, sur le front russe.

MEILLEURS VOEUX

Monsieur le Maire, Messieurs les Maires Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
ainsi que les membres de la Commission d'information vous souhaitent

de très belles fêtes de fin d'année !

Très bonne Année 2002 !



*Leise rieselt der Schnee, still und starr ruht der See, weinachtlich glänzet der Wald...
C'est la belle nuit de Noël, la neige étend son manteau blanc...*

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS - ANNEE 2002

JANVIER

Dimanche 06
Vendredi 11 et Samedi 12

ACCUEIL DES "NOUVEAUX ARRIVANTS" - la Commune
SOIREE THEATRALE - les "Geydterher Wackes"
"IN NACHTHAMD UN PYJAMA"
APRES-MIDI THEATRALE AVEC REPAS - les "Geydterher Wackes"
CONCERT D'HIVER - la Musique Paysanne et le Groupe Folklorique

FEVRIER

Samedi 02
Samedi 16

BAL DES AGRICULTEURS - le CCJA du Canton de Brumath
SOIREE CARNAVALESQUE (dîner dansant) - les Sapeurs-Pompiers

MARS

Dimanche 03
Dimanche 17

REPAS TRADITIONNEL - la Paroisse Catholique
FETE DU PRINTEMPS - l'AECG

MAI

Mercredi 01
Jeudi 09
Dimanche 26

FETE DU 1ER MAI - l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
VENTE PAROISSIALE - la Paroisse Protestante
MARCHE POPULAIRE - l'AGCLS "Smehlrad"

JUIN

Dimanche 02
Dimanche 09
Dimanche 23

GRAND CONCOURS DE PECHE - l'A.A.P.P.
95^{ME} ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION - l'A.A.P.P.
CONCOURS DE PECHE AMATEURS - l'A.A.P.P.
KERESSE SCOLAIRE - l'Ecole Maternelle

JUILLET

Samedi 13

FETE DU "14 JUILLET" - le Comité de Fêtes

AOUT

Dimanche 11

FETE DU VILLAGE - l'AGCLS "SMEHLRAD"

OCTOBRE

Dimanche 06
Dimanche 20

REPAS TRADITIONNEL - la Paroisse Catholique
"GEUDERTHEIM EXPO 2002" - l'AGCLS "Smehlrad"

NOVEMBRE

Lundi 11
Samedi 16

DEPOT DE GERBE - la Commune
BOURSE AUX JOUETS - la PEEP

DECEMBRE

Dimanche 01
Dimanche 15

VENTE DE NOËL & "CHRISTKINDELMÄRIK" - la Paroisse Protestante
FETE DE NOËL DES "AINES" - la Commune